

Fédération Départementale des Chasseurs de Haute Marne

RAPPORT D'ACTIVITE 2021/2022





LA GESTION DES ESPECES

A. Evolution des populations de Grand Gibier

Tableau de prélèvements 2021/2022 (avril) HORS PARC

ESPECES	ATTRIBUTIONS	REALISATIONS
Cerf CEM 2	59	43
Cerf CEM 1	217	144
Cerf CEM	89	66
Cerf CEI	11	4
Biche	733	455
Faon	413	290
Chevreuil	16 450	13 311
SAI	20 440	15 211

1 005 grands cervidés réalisés pour 1 522 attribués (66 %), ce pourcentage est en légère baisse par rapport à l'an dernier (en 20/21 : 1 048 grands cervidés réalisés pour 1 505 attribués (environ 70 %)). Concernant les chevreuils, 13 301 sont réalisés sur 16 451 attribués (environ 81 %) (en 20/21 : 12 725 chevreuils réalisés sur 15 545 attribués soit 82%).

15 211 sangliers réalisés sur 20 440 attribués (soit 74 % de réalisation) (en 20/21 : 14 344 réalisés sur 18 456 attribués soit 77 %)

B. Suivis et Comptages grand gibier

Comptages

On ne dénombre pas moins de 68 comptages dont 18 pour le cerf sur 10 zones, 3 pour le sanglier sur 3 zones et 3 pour le chevreuil sur 3 communes.

Continuité des suivis d'Indicateurs de Changement Ecologique

Depuis 2016, un mode de suivi, reconnu scientifiquement, des populations de cervidés a été mis en place sur la zone d'Auberive. Ce sont les ICE, 3 familles d'Indicateurs prenant en compte l'abondance des populations, la condition des individus et la pression sur la flore.

- Les Indicateurs d'Abondance (comptage) : Indice Nocturne pour le cerf et Indice Kilométrique Voiture pour le chevreuil.
- Les Indicateurs de Performance (santé des individus) : Longueur de patte arrière des chevrillards et faons.
- Les indicateurs de pression sur la flore (consommation des cervidés) : Indice d'Abrouissement et Indice de Consommation.

L'analyse et le croisement de ces indices permettront de dégager une tendance des populations en relation avec leur milieu afin d'adapter les attributions.

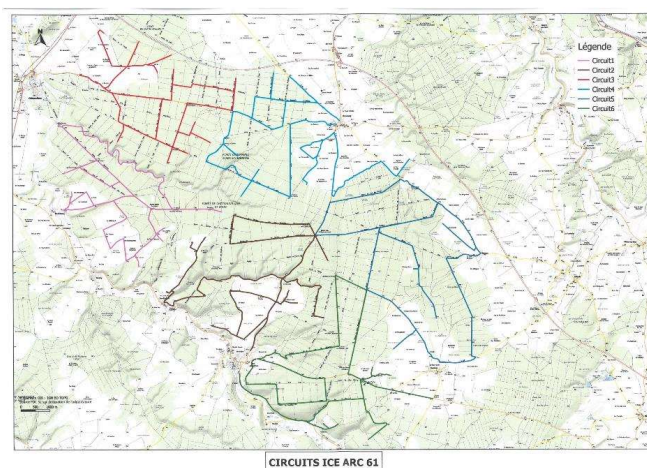
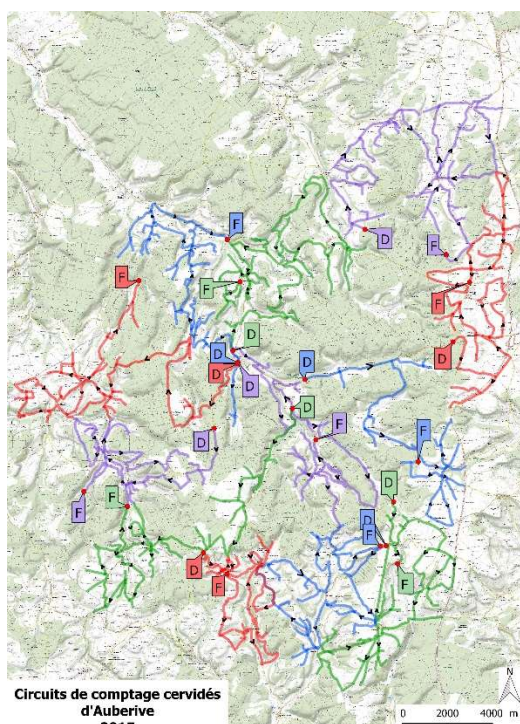
Le GIC d'Auberive s'est ainsi lancé dans cette voie avec de nombreux partenaires en appliquant les différents protocoles.

Pour l'Indice Nocturne :

- plus de 250 bénévoles
- près de 1 000 heures de bénévolat
- et environ 2 100 km parcourus

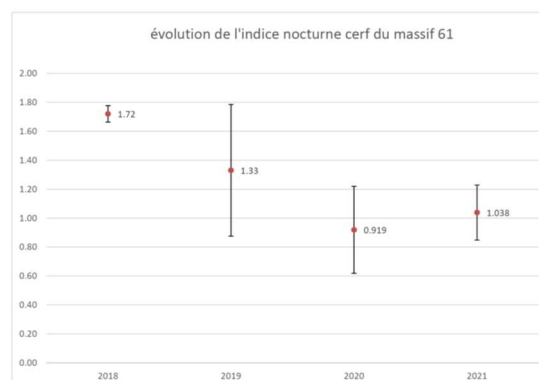
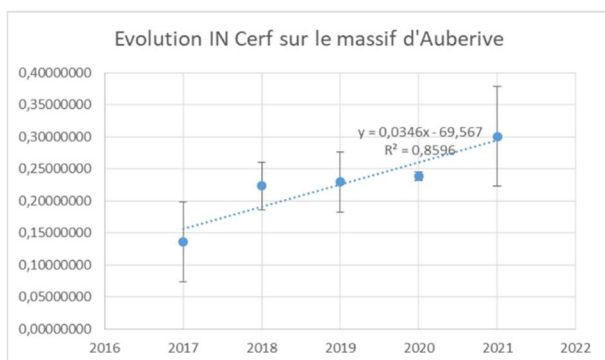
Depuis 2018, le massif d'Arc en Barrois-Châteauvillain emboîte le pas avec la mise en place de l'Indice Nocturne pour les grands cervidés. 6 circuits ont été créés avec la même rigueur d'échantillonnage et seront prospectés 4 fois durant le mois de mars.

Avec le soutien des financements Eco-contribution OFB-FNC, nous avons pu maintenir et développer ces ICE.



L'**objectif** principal de la mise en application de ce mode de suivi scientifique est de **partager des données qui seront reconnues par les différentes parties** et donc de fixer plus facilement des plans de chasse.

Recueil des données et analyses :





Longueur de patte arrière mesurée mais en cours d'analyse avec les services ONF-OFB-FDC



Suivis des dégâts forestiers

Le projet BIOEQUISYCY mené par la Fédération Régionale des Chasseurs du Grand Est a permis la mise en place d'une plateforme forêt-gibier afin d'assurer une meilleure interactivité dans la circulation et le partage de l'information. L'objectif est de permettre aux partenaires locaux de disposer de données factuelles. La concertation, que nous avons toujours menée localement, reste effectivement le mot d'ordre. Des visites de terrains sont organisées dès qu'il y a signalements d'un problème.

De sont plus de dizaine de visites qui ont eu lieu en 21/22 avec les propriétaires ou gestionnaires forestiers. Toutes se sont clôturée par une prise en compte, quand cela le nécessité, d'une évolution des plans de chasse.

Le projet a été soutenu financièrement par



Suivis sanitaires

La Fédération réalise deux types de suivis sanitaires : les suivis liés au Réseau SAGIR et ceux extérieurs au Réseau.

Pour les premiers, il s'agit d'un partenariat OFB/FDC qui existe depuis les années 50 avec la création du Réseau SAGIR en 1986.

En 2021, 7 cadavres d'animaux ont fait l'objet d'une recherche de la cause de mortalité dans le cadre du Réseau SAGIR. L'année a été marquée par peu d'analyses pouvant traduire une très bonne santé de la faune sauvage ou un manque de prospection du territoire, dû à la COVID et aux restrictions de sorties.

Dans le deuxième cas, les suivis sanitaires répondent à des besoins ponctuels comme la leptospirose.

Dans ce cas, ils s'appuient sur des partenariats associant par exemple le Conseil Général et le Laboratoire Vétérinaire Départemental ou encore, pour la leptospirose, l'Entente de Lutte Interdépartementale contre les Zoonoses.

La FDC52 a été très active dans le cadre de l'Influenza Aviaire. Toujours alertes, nous sommes vigilants aux oiseaux trouvés morts.

Et lors de la mise en place d'une zone de restriction suite à des cas dans la Marne, la FDC 52 a organisé une formation biosécurité pour 47 référents biosécurité sur le Nord Ouest du département en collaboration avec DDCSPP et l'OFB. Nous avons été les seuls utilisateurs de la nature à provoquer une telle formation pour que nos bénévoles puissent continuer à circuler.

C. Bilan UNUCR 2021/2021

Avec près de 25 000 animaux attribués en plan de chasse sur le département de la Haute-Marne, la recherche au sang est une occupation à temps plein pour bon nombre de conducteurs. Le travail fait depuis des années par l'UNUCR a porté ses fruits puisque les chasseurs font de plus en plus appel aux conducteurs.

CATEGORIE	REUSSITES	ECHECS	CONTROLES	TOTAL
CERFS	47	43	48	138
CHEVREUILS	93	70	33	196
SANGLIERS	217	286	151	654
TOTAL	361	399	232	992

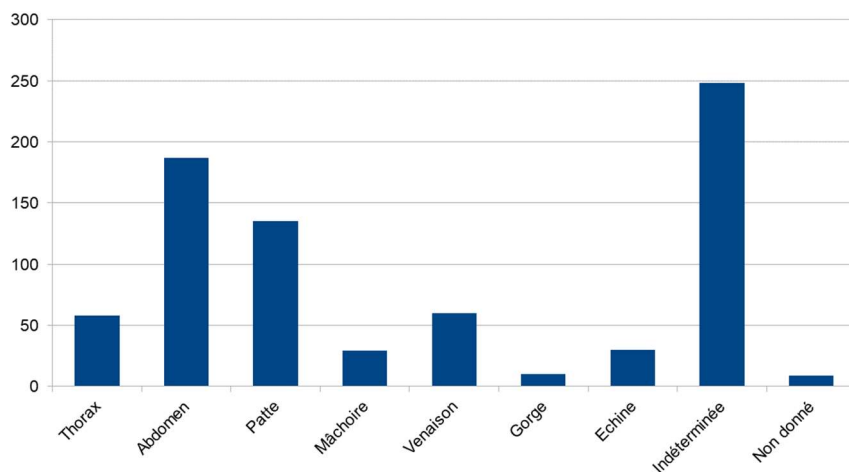


25 conducteurs ont été appelés cette saison.

Le nombre de recherches a augmenté passant de 844 l'an passé à 992 cette saison sans atteindre pour autant les chiffres record de 19/20 et 28/19 (1 007 et 1 031).

Le pourcentage de chevreuils recherchés reste encore faible !

Un petit retour sur le type de blessure :



La formation des jeunes chiots est aussi très importante pour la relève ...



A. Tableau de prélèvements 2021/2022 de Petit Gibier (définitif)

Sur la base des bilans de prélèvements transmis par les territoires, la Fédération a établi ce tableau pour la petite faune.

**Résultat provisoire du retour carnets bécasse au 31/03/22*



ESPECES	TOTAL
Bécasse*	106
Caille des blés	29
Lapin	69
Lièvre	979
Pigeon ramier	12 901
Canard colvert	1 400
Autres canards	164
Perdrix	603
Faisan	1 725
Tourterelle des bois	31
Blaireau	412

B. Bilan des espèces nuisibles ou susceptibles d'être classées nuisibles

ESPECES	Prélèvements à la CHASSE 21/22	Captures par PIEGEAGE 20/21
Renard	2 265	160
Fouine	75	80
Martre	83	37 (relâchées)
Putois	49	14 (relâchés)
Rat musqué	130	5
Ragondin	3 883	286
Corbeau	1 353	280
Corneille	714	
Pie	306	38 (relâchées)
Etourneau	829	3



On observe une diminution encore importante du nombre de piégeurs actifs et un fléchissement marqué du nombre de captures.

Le manque d'attestations de dommages et le faible nombre de captures compliquent d'années en années le classement de certaines espèces nuisibles.

C. Des comptages de la faune sauvage

Le service technique de la Fédération réalise de nombreux comptages notamment grand gibier pour aider à l'élaboration des plans de chasse.

D'autres suivis comme ceux sur les migrateurs terrestres ou le gibier d'eau sont importants pour connaître l'évolution des populations et obtenir des données pour maintenir certaines espèces chassables.

C'est le rôle de l'ISNEA, Institut Scientifique Nord Est Atlantique, né de la volonté de 9 Fédérations Départementales des Chasseurs de se regrouper afin de mener des études scientifiques sur les oiseaux migrateurs.

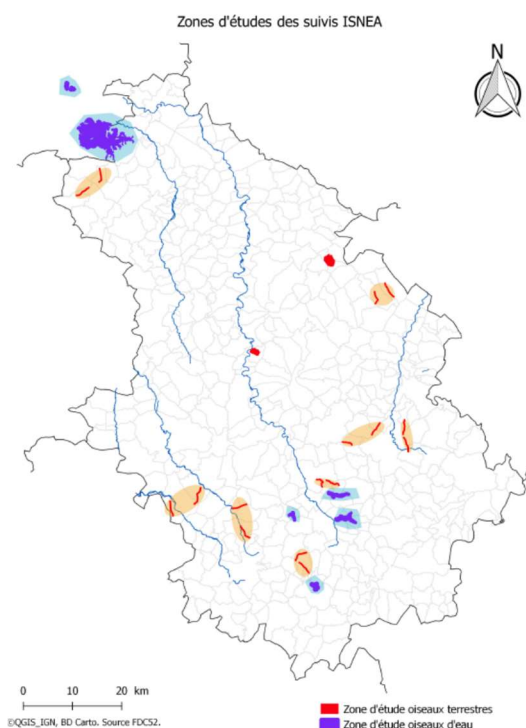
Les objectifs scientifiques de l'ISNEA sont multiples :

- Améliorer la connaissance scientifique sur les oiseaux migrateurs (fiabilité des données)
- Evaluer l'état de conservation des oiseaux pour les maintenir chassables
- Mener des suivis toutes espèces à partir de protocoles reconnus (MNHN ou ONCFS)
 - Valorisation scientifique des données à travers des publications scientifiques de haut niveau dans des revues cotées internationalement
 - Mener des expertises sur les différentes méthodes d'acquisition de données : porter un regard critique sur les chiffres annoncés par les opposants



Les objectifs stratégiques de l'ISNEA sont multiples :

- Défense de la chasse et des chasseurs, notamment des oiseaux migrateurs
- Défense des dates de chasse et des espèces sensibles (ex : moratoire)
- Renforcer le rôle des chasseurs dans la contribution scientifique au-delà du rôle de l'ONCFS
- Apporter un soutien aux problématiques locales (ex : dérangement en zone Natura 2000)



La Fédération des Chasseurs de Haute-Marne adhère depuis 2016 et cela représente :

- 44 comptages pour les oiseaux d'eau et 65 comptages pour les oiseaux terrestres
- **Plus de 100 journées de terrain** (réalisées par des services civiques avec l'appui d'un technicien de la FDC et les scientifiques d'ISNEA)
- **Plus de 270 heures de d'observation**
- Pour **près de 100 km² de surface couverte**

Pour les comptages 2021/2022 réalisés par Romain HARRENGER et Léo DOMINGUES-HACCART, ce sont :

- **Pres de 297 870 oiseaux d'eau contre 229 803 l'an passé** (sarcelles, milouins, nettes rousse ...) dont certaines **espèces remarquables** : Garrots à œil d'or, Cygnes chanteur et pygargue et 7 800 km parcourus,
- **46 000 migrants terrestres** (grives, alouettes des champs, pigeons ramier...) et 1 256 km parcourus contre 36 296 l'an passé,
- **16 350 Oiseaux communs contre 7 460 l'an passé**

(Mésange, Sittelle, Pinson ...) et 1 742 km parcourus.

Migration terrestre :

Le protocole du suivi de la migration postnuptiale se déroule du début d'Octobre jusqu'à la mi-Novembre car c'est la période propice aux migrations intersaison. Ce programme a débuté sur l'année

2016-2017 et s'intéresse à deux sites. **Le premier se situe sur la commune de Riaucourt et le second site se situe sur la commune de Leurville.**

Le protocole consiste à suivre pendant 4h à partir de lever du soleil les passages d'oiseaux. Sont notés les groupes ou les individus seuls qui passent dans un axe du nord au sud et qui ont été repérés à l'œil nu puis éventuellement identifiés à l'aide de jumelles. Le programme permet de suivre les deux sites en alternance d'un jour sur deux tous les jours de la semaine. A noter que les conditions météo influent sur les passages ainsi que la qualité et la tenue des comptages. De plus pour certaines espèces comme l'alouette des champs il est important de savoir différencier les individus locaux des individus en migration en suivant leurs comportements, leurs vols ainsi que la hauteur de vol.

Au cours de la migration 2021/2022 sur les deux sites suivis il a été comptabilisé au total 46 000 oiseaux contre 36 000 individus l'année précédente.

Outre cette augmentation du nombre d'individus observé en migration sur ces deux années nous nous sommes intéressés à la date pour chaque année où il a été observé le plus de pigeons ramiers en migration. Nous avons choisi le pigeon ramier car c'est l'une des espèces les plus abondamment rencontré en migration mais aussi l'une des plus simples à identifier.

Traditionnellement chez les chasseurs mais aussi dans le monde rural plus généralement il se dit que le pic de migration du pigeon ramier a lieu autour de la Saint Luc c'est-à-dire le 18 octobre. Nous avons alors comparé sur le graphique ci-dessous le nombre de pigeons ramiers observés à la Saint-Luc avec les effectifs lors des pics migratoires de pigeons ramiers.

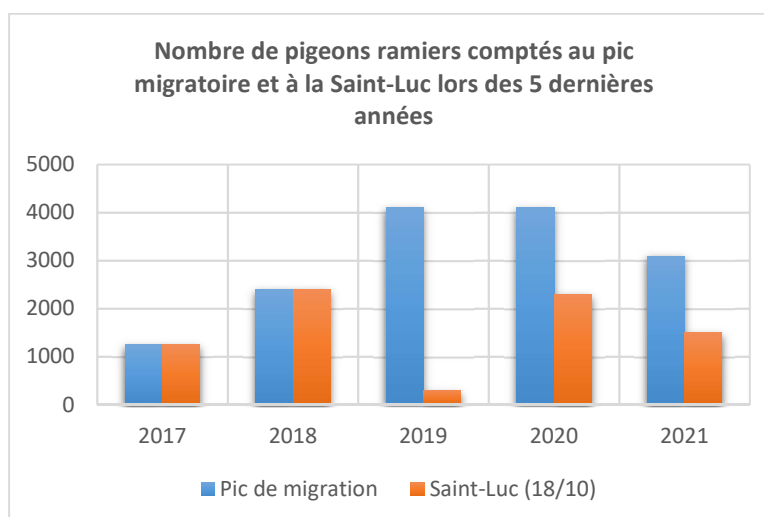


Figure 1 : Nombre de pigeons ramier comptés au pic migratoire et à la Saint-Luc lors de 5 dernières années

Premièrement, nous avons constaté une **augmentation générale du nombre de pigeons sur les pics de migration au cours des 5 dernières années**. Nous avons remarqué que cette augmentation s'explique par le fait que la migration était davantage plus étalée temporellement les premières années et qu'aujourd'hui la migration se fait davantage de manière groupée.

Deuxièmement on peut voir qu'en 2017 et 2018, les pics migratoires de pigeons avaient lieu à la Saint Luc ce qui n'est plus le cas sur les 3 dernières années. **Les pics migratoires ont tendances à être retardé et ainsi observés sur la dernière décade du mois d'octobre.**

Ces deux observations peuvent être expliquées par deux choses. La première est le climat, avec les dérèglements climatiques nous connaissons des automnes de plus en plus doux et des hivers plus tardifs voir insignifiants en France mais également sur le nord de l'Europe Ce changement de climat permet aux pigeons mais aussi à tous les oiseaux de trouver des ressources alimentaires même tard dans la saison. La seconde explication découle d'un constat que nous avons fait au cours du suivi, nous avons observé de gros groupes de pigeons qui restaient sur la même zone pendant plusieurs jours. En effet de nombreux champs de maïs et de tournesol permettait de nourrir les oiseaux aussi bien avant qu'après la récolte.

Nous avons donc un dérèglement climatique couplé à une agriculture de céréales tardives qui permettent aux oiseaux de trouver une ressource alimentaire abondante en graine qui retardent le départ ou même leurs permet de stationner autour de leurs zones de nidification et s'éviter de grands mouvements migratoires.

Le deuxième constat réalisé durant la migration postnuptiale est lié à l'activité anthropique que l'on rencontre sur ces couloirs migratoires.

Sur le site de Leurville plusieurs éoliennes sont implantées. Nous avons très rapidement constaté que ces éoliennes créaient un effet barrière à la migration. Sur Riaucourt nous avons également des éoliennes mais elles sont situées au minimum à 500m voir 1km du point de migration donc l'impact de celles-ci est beaucoup plus faible par rapport au point de migration de Leurville qui est au pied des éoliennes. En comparaison avec Riaucourt sur deux journées qui se suivaient avec des conditions météorologiques semblables nous avons une baisse drastique du nombre d'individus observé en migration. **L'effet barrière a été remarqué par une gêne des populations d'Alaudidés locales dans leurs déplacements mais aussi pour tous les passereaux en migration notamment les groupes de pinsons et de pigeons qui contournaient le parc éolien.**

Pour contrer cette modification du couloir migratoire nous avons mis en place un point de migration sur la commune de Germay, situé en amont du point de Leurville. Ce point a commencé à être suivi à partir du 12 octobre 2021. L'effet barrière n'est pas le seul impact des éoliennes sur la migration des oiseaux en effet comme le montre l'article « eolien-biodiversité.com ». Les parcs éoliens peuvent modifier les habitats de certaines espèces mais il y a aussi la mortalité liée aux collisions avec les pales ou des projections au sol liés aux mouvements d'air.

Suivis oiseaux d'eau :

Les suivis des populations d'oiseaux d'eau se font sur les 4 lacs de Langres (Lac de la Mouche, Lac de la Vingeanne, Lac de la Liez et le Lac de Charmes), les Ballastières de Matignicourt-Goncourt mais aussi le Lac du Der.

Le protocole de suivi des oiseaux d'eau consiste en un comptage une fois par mois pour chaque site puis tous les 5 jours pour les Ballastières et les Lacs de Langres entre janvier et mars pour mesurer la migration des oiseaux d'eau. Les comptages sont réalisés en journée par moyen terrestre à l'aide de jumelles et d'une longue-vue. Des compteurs manuels peuvent être utilisés pour les grands effectifs d'oiseaux. Le comptage du Lac du Der qui a lieu tous les 15 du mois environ se fait avec la Fédération des Chasseurs de Meurthe et Moselle. Au total 6 à 7 personnes réparties en plusieurs groupes réalisent le comptage du lac du Der.

Lac du Der :

Pour le Lac du Der-Chantecoq, il est intéressant de suivre l'évolution de 4 grands groupes d'oiseaux d'eau sur les 5 années de suivi : les limicoles, les canards de surface, les canards plongeurs et les oies.

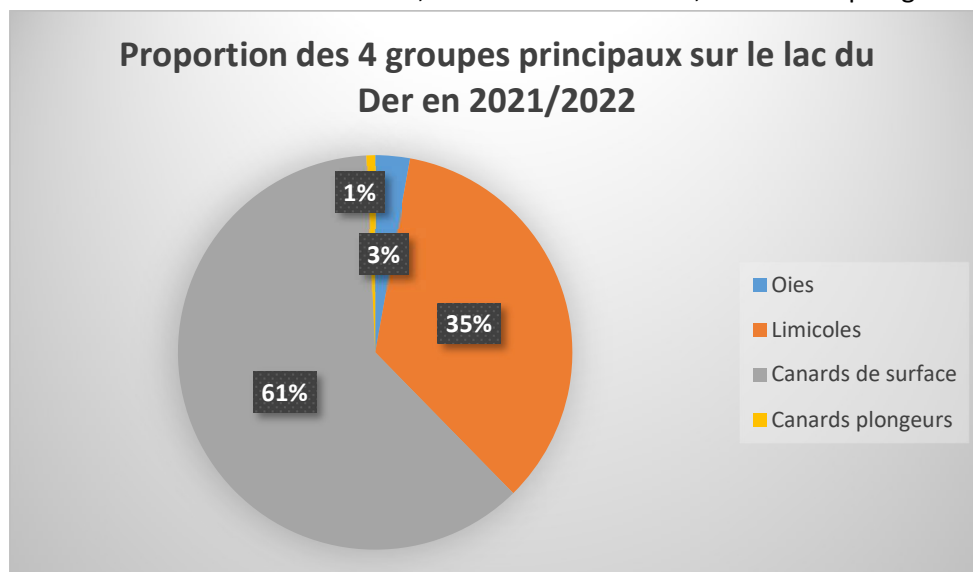


Figure 2: Proportion des 4 groupes principaux sur le lac du Der en 2021/2022

A titre d'exemple, ce graphique représente la proportion des effectifs cumulés totaux des 4 groupes principaux au cours de la campagne 2021/2022 d'Octobre à Février.

Canard de surface :

Concernant **les canards de surfaces**, le groupe d'oiseaux le plus présent sur le lac du Der en 2021/2022 avec **61 %** (cf. Fig. 2). Nous nous sommes donc intéressés aux effectifs des 6 espèces présentes (**Canard colvert, chipeau, pilet, souchet, siffleur et sarcelle d'hiver**) sur ces 6 /dernières années entre le mois d'octobre et le mois de février.

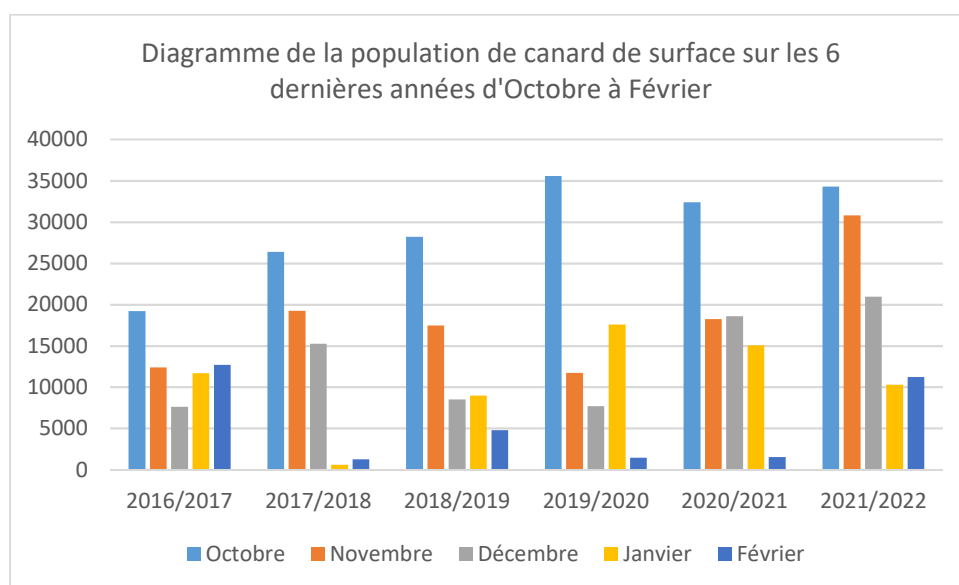


Figure 3a : Diagramme de la population de canard de surface sur les 6 dernières années d'Octobre à Février

Tout d'abord, on peut s'apercevoir que depuis la campagne 2016/2017 **les pics d'effectifs de canards de surfaces sont constamment observés lors du mois d'octobre.**

Ensuite nous remarquons que les effectifs les plus faibles sont observés sur les mois de Décembre, Janvier ou Février. La diminution n'est pas constante certaines années lors desquelles une augmentation est possible lors de deux des trois mois de l'hiver météorologique.

Lors de la saison hivernale, les canards de surfaces adoptent un régime alimentaire végétarien afin de pallier au manque de nourriture carnée. Ils consommeront alors les racines, tiges, feuilles et graines de végétaux immergés ou sur les berges.

Par exemple la sarcelle d'hiver peut se nourrir sur des zones où la hauteur d'eau ne dépasse pas 25cm ainsi il est courant de les voir se nourrir sur les berges ou sur des vasières (oiseaux.net). **C'est pour cette raison qu'en octobre et novembre les populations de canards de surfaces sont les plus élevées sur le Lac du Der car à cette période de l'année le niveau du lac est le plus faible.**

De plus c'est la pleine période de migration et il y a donc les individus hivernant du site mais également les individus en halte migratoire qui doivent se nourrir énormément afin de reprendre leur migration au plus vite (hyperphagie migratoire). **En hiver lorsque le lac se remplit, une partie des canards de surface continue leur migration vers des zones plus propices à leur alimentation** du fait de la hauteur d'eau mais aussi pour fuir les périodes de froid.

En Hiver, si le froid est assez vigoureux et durable, le gel du plan d'eau peut les empêcher d'accéder à leur nourriture. Les canards de surface sont donc les premiers impactés par le gel car la surface de l'eau et les berges sont les parties du lac qui gèlent en premières. A l'inverse, lors des hivers plus doux et des printemps plus précoces, les effectifs de canards de surface sont les plus faibles ce qui pourrait nous indiquer un départ plus précoce vers les zones de nidification.

Les limicoles :

Les limicoles représentent 35% des oiseaux du Der en 2021/2022 (cf.Fig.2). Deux espèces dominent en termes d'effectif sur le lac, **les vanneaux huppés et les pluviers dorés**. Nous avons représenté ci-dessous l'évolution à chaque mois des effectifs de limicoles sur les 6 dernières années.

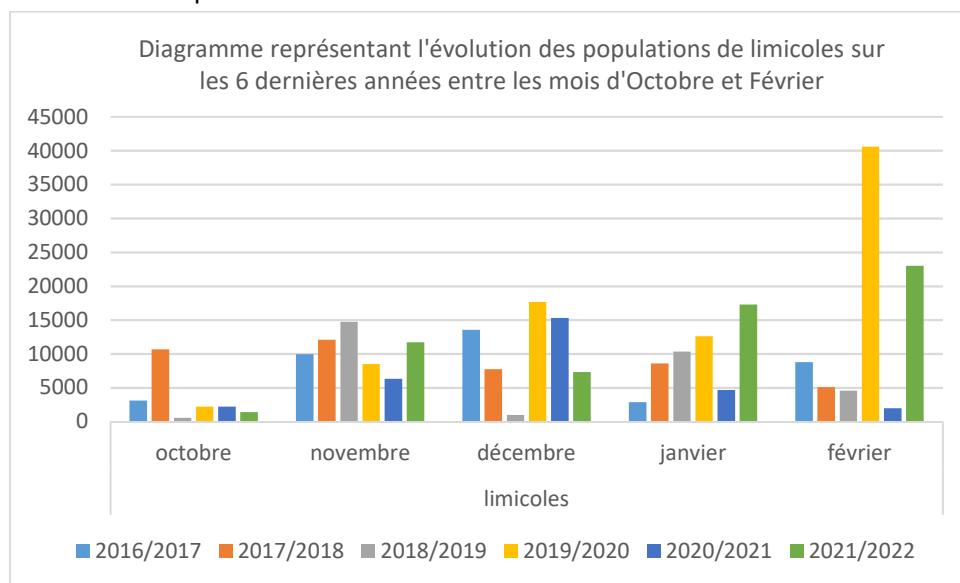


Figure 3b : Diagramme représentant l'évolution des populations de limicoles sur les 6 dernières années entre les mois d'Octobre et Février

Tout d'abord nous voyons qu'en moyenne sur les mois d'octobre de ces 6 dernières années le nombre de limicoles est le plus faible. Ensuite **le nombre de limicoles sur le lac du Der augmente sur les mois de novembre et décembre** puis selon les années ce nombre peut diminuer ou augmenter à partir du mois de janvier. Le mois de février lui montre des effectifs nettement plus bas sauf pour deux années (février 2020 et février 2022).

En effet, pour les mois de Janvier et février qui correspondent aux mois les plus froids de l'année. Ce qui insinue une plus grande probabilité de journée sans dégel et donc une accessibilité moindre aux ressources alimentaires, on remarque alors de fortes variations selon les années. Lorsque l'on regarde les températures de Février 2020 et 2021 on peut s'apercevoir que lorsque les effectifs de limicoles sont au plus haut on relève des températures plus douces les 15 jours précédant le comptage par rapport à une année avec un plus faible effectif (Février 2021). En Février 2020 sur les 15 premiers jours du mois la température moyenne était de 9°C avec très peu de journée avec des températures négatives. A l'inverse le mois de février 2021 la température moyenne des 15 premiers jours était de 0.5°C avec une température minimale de -10°C et plusieurs jours de suite sans dégel. (Terre-net.fr)

Comme dit précédemment les limicoles du Der sont en très grosse partie représentés par les vanneaux huppés et les pluviers dorés. **La migration et les lieux d'hivernages pour ces oiseaux sont sensibles aux conditions météorologiques.** En effet ces oiseaux hivernent sur les vasières mais aussi les prairies humides, les champs et cultures où ils consomment insectes, vers, escargots, etc... (Maxime Zucca 2021). Ainsi ces animaux sont dépendants des niveaux d'eaux sur les lacs pour l'accès aux vasières mais aussi le froid qui ralentit l'activité des vers notamment ainsi que le gel qui les pousse à se déplacer vers des régions et des terres non gelées.

On peut donc expliquer que sur les mois d'octobre il y a peu de limicoles car ceux-ci n'ont pas encore migré.

Le mois de novembre correspond au début du remplissage du lac du Der via la Marne et la Blaise pour stabiliser le niveau de celles-ci.

Sur les mois de novembre et décembre malgré l'augmentation du niveau de l'eau celui-ci reste quand même suffisamment bas pour offrir des vasières propices à l'alimentation des limicoles. Durant l'hiver selon les températures et le niveau du lac, la superficie des vasières varie d'une année à l'autre et impacte ainsi le nombre de limicoles.

Tout comme chez les anatidés, les mouvements migratoires hivernaux des limicoles sont influencés par le climat et plus précisément les températures. Cependant toutes les espèces n'ont pas la même sensibilité au froid.

Les oies :

Sur ce graphique nous avons repris les effectifs d'oies comptabilisés en stationnement sur le Der, elles représentent 3% des oiseaux en 2021/2022 (cf.Fig.2). Au cours des 6 dernières années du mois d'octobre au mois de février, le groupe « oies » rassemblent les espèces suivantes : **l'oie cendrée, rieuse et des moissons, le tadorne de Belon, l'ouette d'Egypte ainsi que la bernache nonette.**

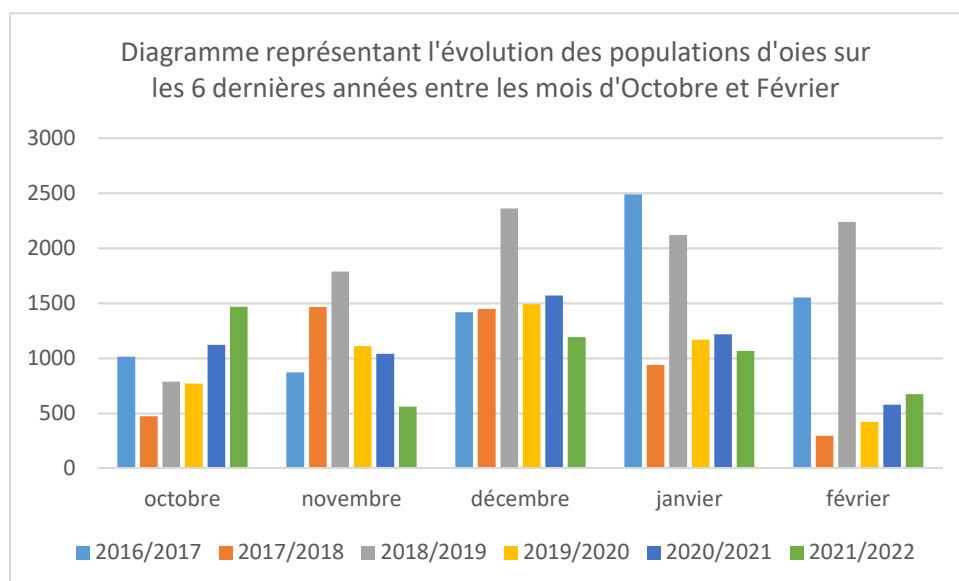


Figure 3c : Diagramme représentant l'évolution des populations d'oies sur les 6 dernières années entre les mois d'Octobre et Février

D'après ce graphique deux constats peuvent être fait.

Premièrement, **quasiment chaque année le pic d'affluence d'oie en stationnement a été observé au mois de Décembre.**

Deuxièmement, les données recueillies semblent conforter une étude réalisée par l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage en juillet 2014 et nous laisse penser que les oies du lac du Der suivent la tendance des populations européenne en migration pré-nuptiale à remonter plus tôt et plus directement vers leurs sites de nidification.

Lorsque l'on se penche sur l'année remarquable 2018/2019 on constate outre le fait que les effectifs soient bien supérieurs aux autres années, qu'il n'y a pas de baisse d'effectif observé sur les mois de départ en migration pré-nuptiale. On peut donc imaginer que ce départ tardif est dû à des conditions météorologiques différents qui ont perturbés le cycle des oies. Le second constat est une diminution des effectifs d'oies sur le lac du Der depuis le début du programme.

Avec nos données nous ne pouvons pas établir la cause certaine de cette année particulière. Nous pouvons cependant émettre une hypothèse, cette année-là les conditions étaient plus favorables sur le Der que sur les zones alentours (année sèche ou niveau d'eau plus bas que la normale) et donc une concentration d'oies sur le lacs qui expliquerait ce chiffre plus élevé mensuellement et sur la durée. La baisse des effectifs d'oies sur le Der peut s'expliquer par un partage des effectifs entre les grands sites de Champagne-Ardenne en raison d'un appauvrissement des surfaces de prairies ayant une appétence particulière pour les oies (herbes rases avec des jeunes pousses et des racines).

Canards plongeurs :

Sur le Der, les **canards plongeurs sont représentés par une grande diversité d'espèces** on y retrouve chaque année les espèces les plus communes comme **les fuligules morillons, milouins et la nette rousse.**

Nous avons aussi des espèces moins fréquentes comme **les harles piettes et bièvre** ainsi que **les garrots à œil d'or** jusqu'à quelques fois des raretés tel que **les fuligules milouinans, macreuses brunes et harles huppés et plongeons** bien plus présent sur le littoral que dans les terres en hiver. Cette année les canards plongeurs représentent 1% des oiseaux observés.

Nous nous sommes donc intéressés aux effectifs de ce groupe sur les 6 dernières années de comptages qui ont lieu du mois d'Octobre au mois de Février.

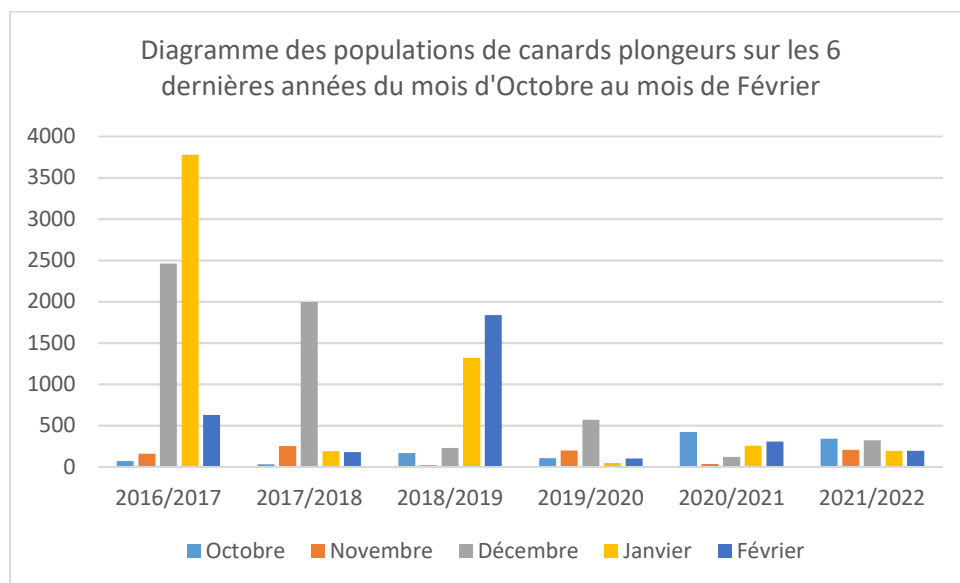


Figure3d : Diagramme des populations de canards plongeurs sur les 6 dernières années du mois d'Octobre au mois de Février

Tout d'abord, on remarque que les effectifs se stabilisent depuis 3 ans, auparavant nous avions chaque année des mois présentant une explosion des effectifs. De plus tout ces pics étaient observés sur au moins un des trois mois de l'hiver ce qui n'est plus le cas actuellement.

L'alimentation des canards plongeurs est variée, certains se nourrissent uniquement de poissons, de mollusques, d'insectes et de crustacés. Tandis que d'autres espèces (les fuligules, la nette rousse, etc.) ajoutent à ce régime carnivore des végétaux comme le font les canards de surface. Ce régime alimentaire plus large leur permet de résister plus facilement aux vagues de froid par rapport aux canards de surfaces en s'adaptant à la nourriture et à la zone de nourrissage qui leur est disponible.

Cette aptitude à adapter leur régime alimentaire explique cette stabilité des effectifs tout au long de l'année sur le Der. Seulement les vagues de froid intense et durable ont tendance à contraindre les oiseaux à se déplacer ce qui peut expliquer les pics d'affluence de canard plongeur provenant du Nord.

Par le biais de ce graphique on peut apercevoir les signes d'une raréfaction des vagues de froid provenant du nord ce qui permet aux oiseaux de ne plus autant s'éloigner de leur site de nidification lors de l'hivernage.

Les Ballastières de Matignicourt-Goncourt :

Le comptage oiseaux d'eau sur le site des ballastières de Matignicourt-Goncourt représente un complexe de 15 plans d'eau. Les ballastières sont formées par l'extraction du ballast, l'exploitation du ballast nécessite de remplir des carrières d'eau une fois celles-ci creusées ce qui forment ainsi un milieu particulier propice à de nombreuses formes de biodiversité et notamment les oiseaux d'eau. Certaines

ballastières sont encore exploitées tandis que d'autres ne le sont plus, elles deviennent alors exploitables pour d'autres activités tel que la pêche et la chasse.

Toutes les ballastières n'attirent pas les oiseaux dans la même proportion cela dépend de l'âge du milieu ainsi que l'état de la ripisylve (Végétation des berges). L'âge et la gestion de la ballastière influent sur la composition et donc les milieux qui peuvent s'y développer pour nourrir et abriter la biodiversité.

Nous avons constaté au cours de ce suivi que trois espèces avaient un attrait particulier pour les ballastières : le fuligule morillon, le fuligule milouin et la nette rousse. C'est pour cela que nous avons décidé de nous intéresser à l'évolution de l'effectif de ces 3 espèces de canard plongeur sur les 6 années de suivis. Pour faciliter l'analyse des données et avoir un point de comparaison avec les autres comptages qui sont réalisés à la mi-janvier comme le comptage Wetlands International nous avons pris la date la plus proche du 15 janvier pour chaque année.

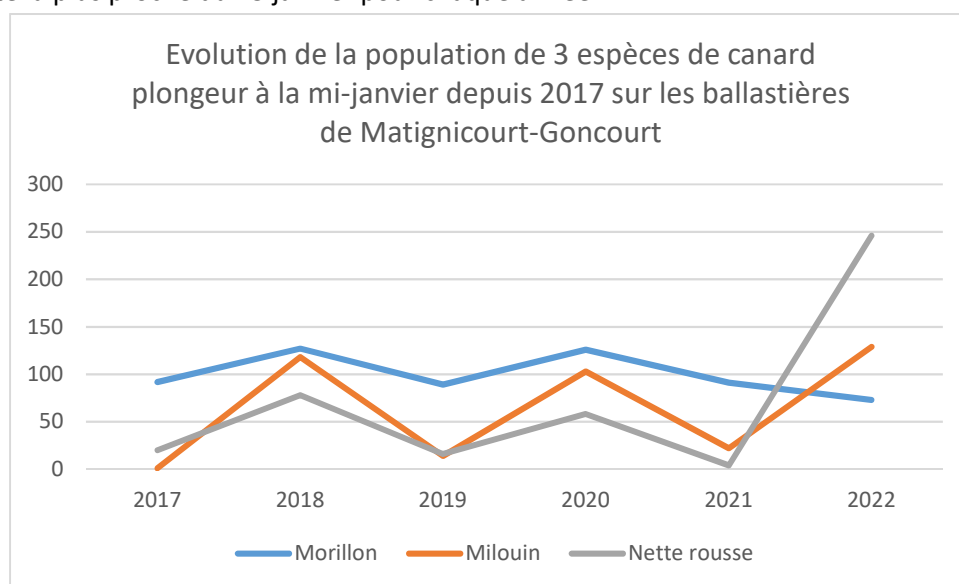


Figure 4 : Evolution de la population de 3 espèces de canard plongeur à la mi-janvier depuis 2017 sur les ballastières de Matignicourt-Goncourt

Tout d'abord, il est important de souligner que les données des comptages oiseaux d'eau sont particulièrement utiles sur les ballastières car les zones humides qu'elles offrent sont souvent méconnu du grand public ornithologique.

Elles présentent de nombreuses sources d'alimentation pour un grand nombre d'espèces d'oiseaux (hors oiseaux d'eau) car elles sont souvent riches en insectes et graines provenant des friches à proximité durant une grande partie de l'année ce qui est très utile pour de nombreux hivernants peu fréquents ainsi que lors des haltes migratoires.

Ensuite, le constat le plus évident pour ces 3 espèces est une alternance de pic et de creux d'effectif une année sur deux, similaire pour les 3 espèces. Jusqu'en 2021 le fuligule morillon était l'espèce la plus abondante, en 2022 les effectifs n'ont pas eu la tendance habituelle après une année de creux, on remarque alors une baisse de l'effectif. Le fuligule milouin suit la même tendance que le morillon avec des effectifs moindres sauf en 2022 où les effectifs de milouins ont dépassés ceux de morillon avec un

effectif record. La nette rousse quant à elle est l'espèce généralement la moins représentée tout en suivant la même dynamique, mais sur cette dernière année les effectifs ont explosé en passant de quasi nul en Janvier 2021 à 250 cette année. Elles prennent alors la place d'espèce la plus présente parmi les 3.

Les ballastières étant à proximité du lac du Der, nous nous sommes penchés sur des liens possibles entre les populations de canards plongeurs de chaque site à la même date de la mi-janvier. Pour les années 2017 jusqu'à 2020 on observe une corrélation des populations de canards plongeurs. Ainsi, les années de creux aux ballastières correspondent à une année faste sur le lac du Der. L'inverse est également observé. Toutefois cette année 2022 semble particulière, en effet on observe un changement radical de cette tendance par rapport aux dernières années.

En l'état actuel et avec les données que nous relevons et dont nous disposons, nous ne pouvons pas expliquer de manière certaine la cause de la forte augmentation de nette rousse et de fuligule milouin en moindre mesure. Nous pouvons quand même avancer plusieurs hypothèses.

La première serait liée au climat avec un hiver 2021/2022 plutôt doux les canards venant du nord est du continent auraient revu à la baisse leurs distance de migration et seraient donc restés plus au nord qu'à l'accoutumé.

La deuxième hypothèse serait que les ballastières soient cette année particulièrement riches en invertébrés et plantes aquatiques. Pour les fuligules morillon cette diminution constante ces deux dernières années est plus facilement explicable car au niveau européen ce constat est le même : les populations de fuligule morillon diminuent depuis plusieurs années comme le remarque le suivi Wetlands International (-3.8 % depuis 2010).

Lacs de Langres :

Le terme « lac de Langres » regroupent 4 lacs : **Lac de Charmes, Lac de la Liez, Lac de la Vingeanne et Lac de la Mouche**. Ils se situent entre 3 et 15 km à vol d'oiseau autour de Langres. Cette proximité nous laisse penser qu'il y a des déplacements d'oiseaux régulièrement entre les lacs.

Malgré cette proximité apparente, les lacs possèdent différentes particularités au niveau de leur situation et des milieux qui les composent. Nous nous sommes donc penchés sur la diversité des espèces ainsi que l'abondance de ces espèces pour chaque lac à la date choisie du 15 décembre 2021, date à laquelle nous constatons le début du stationnement hivernal des oiseaux.

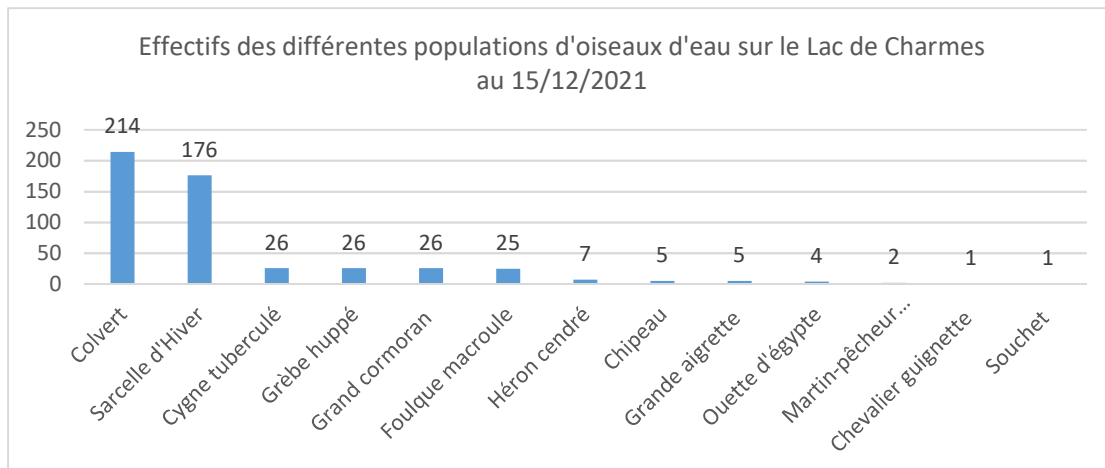


Figure 5a : Effectifs des différentes populations d'oiseaux d'eau sur le Lac de Charmes au 15/12/2021

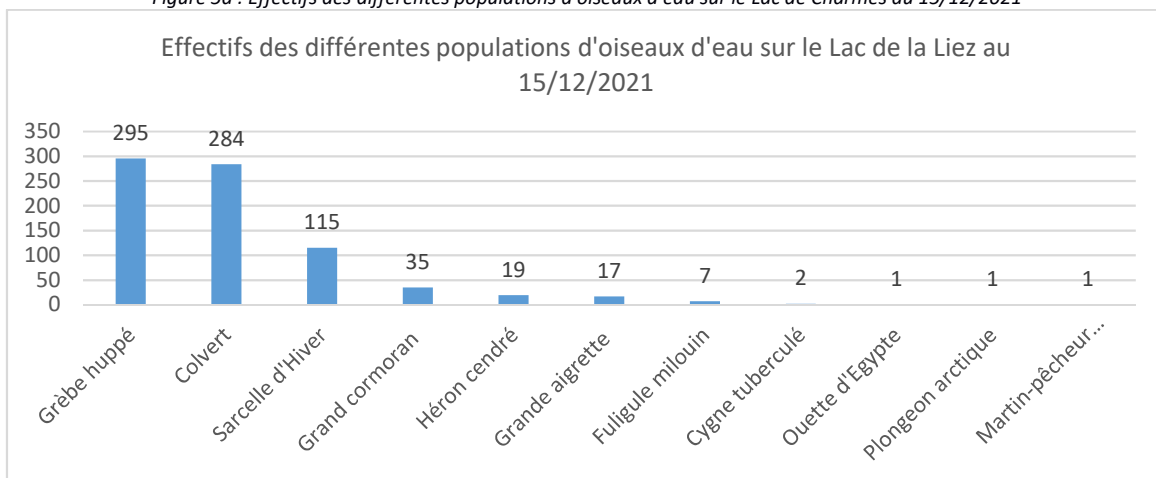


Figure 5b : Effectifs des différentes populations d'oiseaux d'eau sur le Lac de la Liez au 15/12/2021

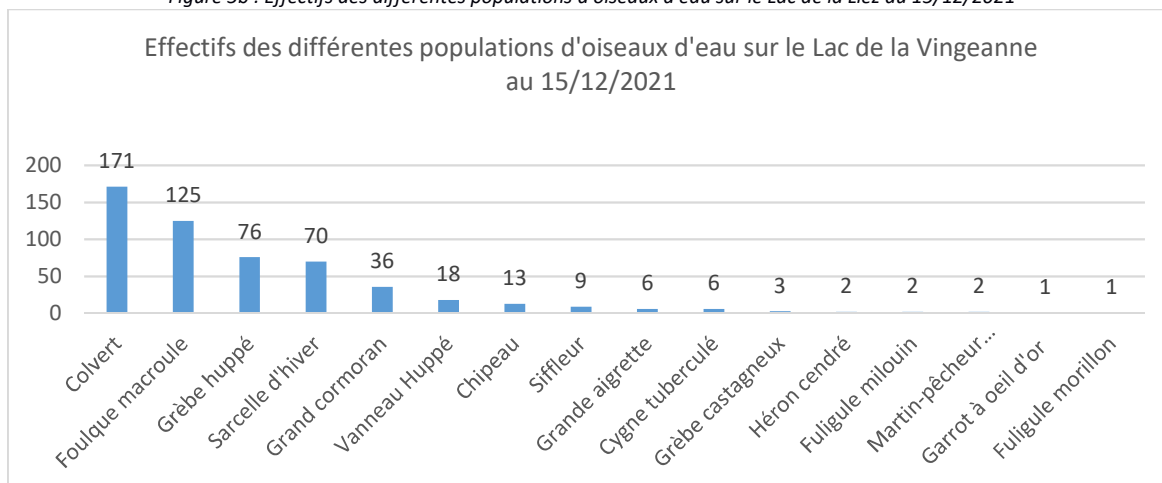


Figure 5c : Effectifs des différentes populations d'oiseaux d'eau sur le Lac de la Vingeanne au 15/12/2021

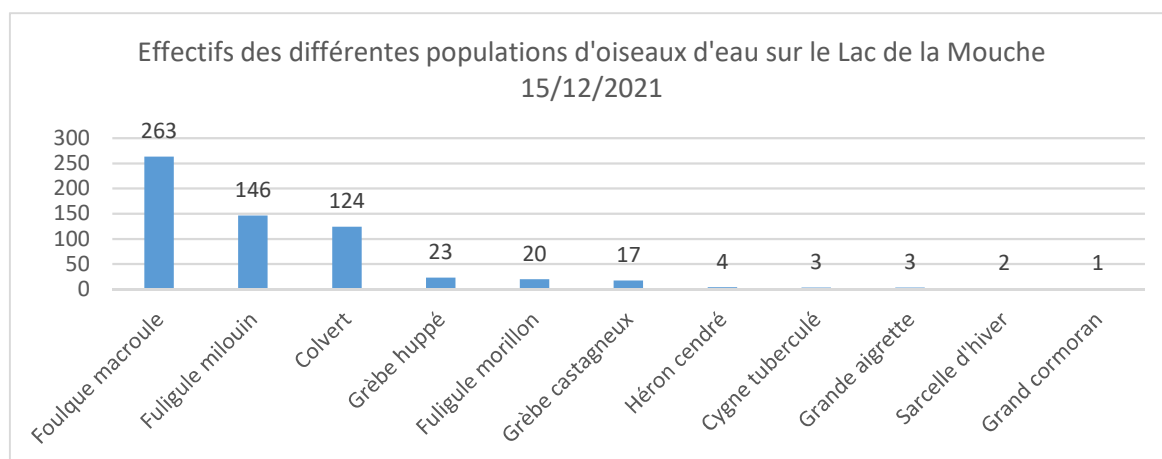


Figure5d : Effectifs des différentes populations d'oiseaux d'eau sur le Lac de la Mouche 15/12/2021

L'espèce la plus commune et abondante sur les 4 lacs est le canard colvert, en effet sachant que le canard colvert est une espèce ubiquiste elle est présente dans un grand nombre de d'habitat en lien avec zones humides, aussi bien en zone urbaine ou bien isolé.

Le lac de Charmes est celui où l'urbanisation est la plus forte, on y retrouve une activité de pêche ainsi que des activités touristiques liées au nautisme. Les activités nautiques et de pêche sont également présentes sur les 3 autres lacs, ces derniers présentent tout de même plus de milieux naturels moins anthropisés (forêt de feuillus, vasières, cariçaies, etc.).

Le foulque macroule quant à lui se caractérise par, soit sa forte présence (cf.Fig.5c/5d), soit par sa relative absence (cf.Fig.5a/5b) sur le lac de Charmes et de la Liez pour la date sélectionnée. Sa forte présence sur les lacs de la Mouche et de la Vingeanne traduisent une richesse végétale disponible à cette période de l'année nécessaire à son alimentation.

Concernant les lacs où le Grand cormoran et le Grèbe huppé et autres oiseaux piscivores sont bien représentés (cf.Fig.5b/5c) nous en déduisons une forte présence de poissons. Cette observation peut être justifiée par une plus grande profondeur du plan d'eau du lac de la Liez par exemple où les grèbes huppés stationnent en grand nombre près de la digue. Également, une plus grande diversité d'oiseaux piscivores avec quelques espèces remarquables comme le Plongeon arctique qui est un hivernant plus commun sur le littoral malgré des observations annuelles sur les lacs et étangs de Champagne-Ardenne. On peut remarquer une faible présence des limicoles sur les 4 lacs en période migratoire. Cette absence est explicable par la hauteur d'eau qui réduit les vasières, zones d'alimentation de ces espèces

Dans l'avenir il serait intéressant de se pencher sur le sexe ratio c'est à dire le nombre de mâle par rapport au nombre de femelle. Également, il serait intéressant d'avoir des données sur la quantité et la diversité d'invertébrés servant à la nourriture de nombreux oiseaux d'eau parfois même en hiver afin d'expliquer certaines variations des populations d'oiseaux d'une année à l'autre.

Suivi Hivernal des Oiseaux Communs (SHOC) :

Le protocole SHOC (Suivi Hivernal des Oiseaux Communs), consiste à **recenser tous les oiseaux en hivernage** selon leur milieu à pied à partir du lever du soleil jusqu'à 13 heures maximum le long d'un transect de minimum 2,5 kilomètres sur deux passages, l'un en Décembre et l'autre en Janvier. Sur tout le département 19 transects ont donc été réalisés au cours de cette année dans 10 communes du département.

Chaque transect n'est pas forcément composé des mêmes milieux ni dans les mêmes proportions. Cette diversité nous permet d'observer les groupes d'oiseaux forestiers, de plaines ou de milieux anthropisés comme les fermes ou les villages.

Grâce à ce protocole nous avons pu recenser des données sur la présence **d'une cinquantaine d'espèces sur le département**.

Nous avons pu notamment observer les **7 espèces de Mésange présentes en Champagne-Ardenne le long des haies et dans les forêts**. Les mésanges les plus communes : **la mésange charbonnière, bleue, nonette ou à longue queue** mais également les espèces moins communes telles que : **la mésange huppée, boréale et noire**. Par exemple la mésange boréale est classé vulnérable (VU) à l'échelle la France selon l'IUCN. D'autres espèces remarquables ont pu être observés comme **le Grand corbeau** qui est dans les espèces rares de la liste rouge de Champagne-Ardenne selon un rapport de la préfecture des Ardennes, ainsi que **l'Alouette lulu et la Pie-grièche grise** toutes deux étant des rares hivernantes et classées espèces vulnérables dans cette même liste (Liste rouges des espèces menacées en Champagne-Ardenne, Liste rouge oiseaux).

Un des intérêts de ce suivi hivernal est aussi de pouvoir suivre les haies plantées par la Fédération des Chasseurs le long des parcelles cultivées et ainsi mesurer leurs atouts pour les oiseaux. Sur ce suivi des oiseaux hivernants 2021-2022, nous avons décidé de nous concentrer **sur le rôle que jouent ces haies sur le groupe des Turdidés à travers le prisme de l'âge et donc le développement de ces haies**.

Nous avons comparé un transect situé le long de haies plantées par la Fédération des Chasseurs il y a moins de 5 ans situé à Louze avec un transect bordé de haies plus anciennes situé à Lécourt sur la commune de Val de Meuse. Nous partons ainsi avec l'hypothèse suivante : une haie plus ancienne est d'avantage favorable pour les turdidés qu'une haie « jeune ».

Sachant que le suivi du transect situé à Louze a débuté seulement l'année dernière en raison de sa récente plantation nous avons réalisé cette comparaison sur les deux dernières années. Cette haie pourra ensuite être suivi et comparé avec elle-même en fonction de son vieillissement.

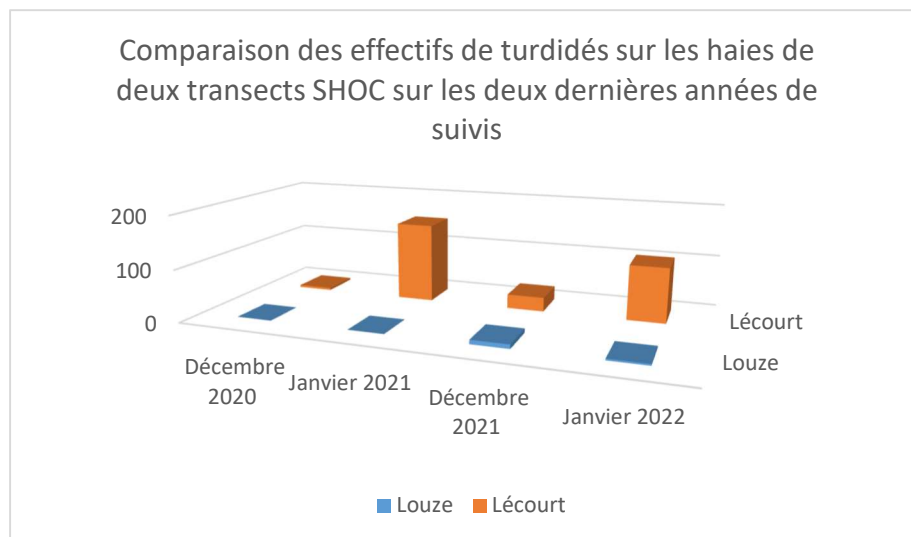


Figure 6 : Comparaison des effectifs de turridés sur les haies de deux transects SHOC sur les deux dernières années de suivis

Le groupe des turridés dont il est question sur le graphique comprend les 5 espèces suivantes : **le merle noir, la grive musicienne, mauvis, litorne et draine**. Nous avons choisi ce groupe en raison de leurs liens naturels avec les haies. En effet, **les haies fournissent une source de nourriture non négligeable pour de nombreux oiseaux** : les merles noirs se régalaient des baies d'égantier ou de fusain.

Tout d'abord, nous pouvons constater sur le graphique que les effectifs de turridés sont inférieurs pour Louze par rapport à Lécourt sur chaque relevé. Ensuite le second constat est que peu importe le transect, sur une même campagne de comptage les effectifs de turridés sont inférieurs en Décembre par rapport au mois de Janvier.

Notre hypothèse de départ selon laquelle les haies les plus anciennes sont plus favorables pour les turridés que les haies les plus récentes semble confirmée par le premier constat.

En effet, les haies plus anciennes sont plus denses et plus massives que les jeunes haies ce qui permet un meilleur support et une plus grande abondance de ressources alimentaires.

Concernant la première année de comptage à Louze les effectifs étaient quasiment nuls sans doute en raison de la non fructification des végétaux composant la jeune haie. Lors de la seconde campagne on remarque que les effectifs ont légèrement augmentés pour Décembre par rapport à l'année précédente sûrement dû à une meilleure fructification. Cependant, sur le mois de Janvier les effectifs sont similaires au mois de Janvier de l'année précédente ce qui pourrait s'expliquer par une trop faible fructification qui a été totalement consommée sur le mois de Décembre 2021.

Sur une haie plus ancienne comme à Lécourt où la ressource alimentaire est plus abondante et donc durable nous constatons une augmentation des effectifs entre les mois de Décembre et Janvier.

L'abondance en fruit n'est pas la seule explication, en effet les haies étant souvent présentes dans des milieux agricoles, lors des mois de Décembre d'autres ressources alimentaires sont encore disponibles aux turridés comme les graines de céréales tardives ou bien certains invertébrés comme les lombrics ce qui disperse ainsi les groupes et les éloigne des haies. **Le constat selon lequel la**

dimension des haies influe sur la fructification, donc la présence des turdidés est partagé par l'Office Français de la Biodiversité (OFB) dans leur étude sur l'impact du mode de gestion des haies sur l'avifaune.

Les haies ne sont pas uniquement favorables aux turdidés, la buse variable se perche pour chasser les petits mammifères qui s'y abritent. Elles offrent ainsi un support de nidification pour un grand nombre d'espèces ou des lieux d'alimentation pour d'autres lors du nourrissage des jeunes ou des haltes lors de la migration.

Conclusion :

En seulement 5 années du programme de l'ISNEA en Haute-Marne de nombreuses tendances peuvent être mise en avant et cela sur l'ensembles des protocoles mis en place.

Comme il était attendu le dérèglement climatique en lien avec les activités humaines joue un rôle majeur dans les dynamiques et les effectifs de population d'oiseau à l'échelle du département jusqu'à l'échelle européenne.

Par ces résultats, nous pouvons nous rendre compte de l'importance de ces suivis et des données que nous fournissons sur un large spectre de milieu et d'espèces.

D. Des études scientifiques



Etude de déplacements des sangliers et conséquences en termes de dégâts agricoles menée par Agathe CHASSAGNEUX dans le cadre d'un projet éco-contribution.

Contexte général du projet d'éco-contribution

Face à l'expansion des populations humaines dans les écosystèmes terrestres, les interactions homme-faune sauvage se multiplient. Les espèces animales entrent alors en compétition avec l'Homme pour les ressources et les habitats, et peuvent être sources de conflit pour les activités humaines. Comprendre comment les espèces utilisent l'espace dans les zones de recoupement avec les activités humaines apparaît donc primordiale tant en matière de gestion que de conservation.

La FDC 52 porte aujourd'hui un projet visant à comprendre comment les sangliers utilisent l'interface entre les zones agricoles et les zones forestières, au regard de la disponibilité en ressources et du dérangement humain. À terme, cette étude scientifique a pour but de fournir un outil pour analyser et prédire au mieux le risque local de dégâts agricoles, afin de favoriser la mise en place de mesures rapides en matière de gestion de ces dégâts.

Sites d'étude

Le projet d'éco-contribution portait initialement sur deux territoires d'étude : le Terrain d'Etudes et d'Expérimentations de Châteauvillain-Arc-en-Barrois (52 ; CAB) et la Réserve Nationale de Chasse et de Faune Sauvage de La Petite Pierre (67 ; LPP).

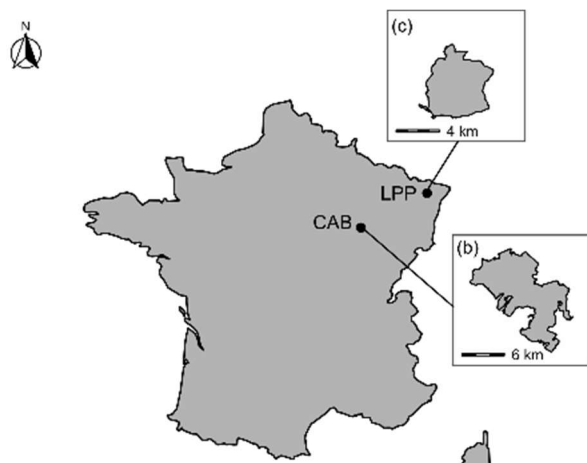


Figure 1. Localisations des deux sites d'étude : le Terrain d'Etudes et d'Expérimentations de Châteauvillain-Arc-en-Barrois (52 ; CAB) et la Réserve Nationale de Chasse et de Faune Sauvage de La Petite Pierre (67 ; LPP).

Dans un premier temps, la méthode a été développée dans le département de la Haute-Marne, sur une zone d'environ 2000 km² encadrant la forêt domaniale de Châteauvillain-Arc en Barrois. La zone est composée d'une alternance de patchs forestiers et de parcelles agricoles, partiellement clôturées dans un but de protection des cultures.

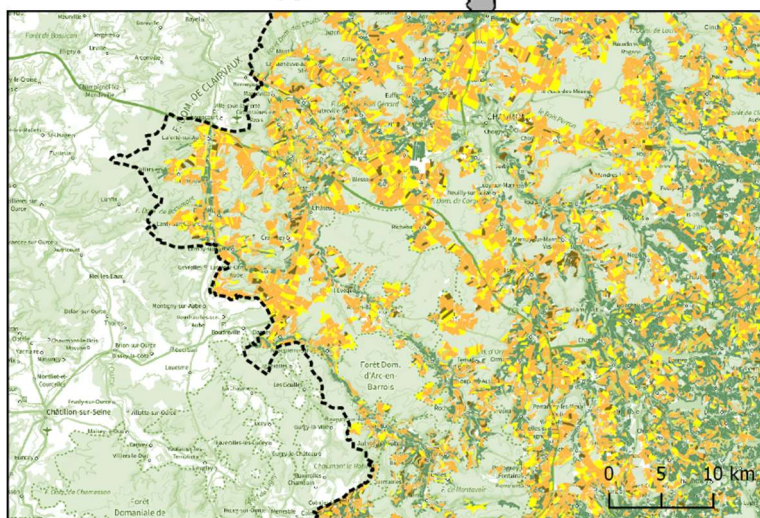


Figure 2. Carte du site de CAB pour l'année 2015. Cinq types de culture ont été retenus : les céréales (orange), les légumineuses (kaki), le maïs (vert clair), les oléagineux (jaune), les prairies (vert foncé). La bordure pointillée représente les limites départementales. Les zones forestières sont indiquées en vert sur le fond IGN.

Box 1 : Pourquoi les données de la Réserve Nationale de Chasse et de Faune Sauvage de la Petite Pierre n'ont pas pu être intégrées aux analyses ?

La méthode développée pour le projet d'éco contribution repose sur deux types de données, des suivis GPS et des dégâts agricoles localisés à la parcelle (voir section suivante). Dans le cas du territoire de La Petite Pierre, les dégâts agricoles ne sont localisés à l'échelle de la parcelle que depuis 2020. Avant cette date, les dégâts sont associés à un lieu-dit ou une unité de gestion, rendant très difficile leur mise en correspondance avec le relevé parcellaire graphique.

Jeu de données

Les travaux de ce projet reposent sur deux types de données : les déclarations de dégâts agricoles (fournies par la FDC 52) et le suivi GPS de sangliers (fourni par l'OFB). Le projet se concentre sur la période 2015-2019.

Dégâts agricoles

L'utilisation de l'espace par le sanglier est étudiée à l'interface entre zones forestières et zones agricoles, dans un milieu susceptible d'offrir des ressources d'origine naturelle – les fruits forestiers – et anthropique – les cultures.

Pour ce faire, l'habitat a été caractérisé à l'aide de photographies aériennes pour les zones forestières, et à l'aide du relevé parcellaire graphique annuel pour les zones agricoles. Les types de culture ont été regroupés en 6 grandes catégories : les céréales, les légumineuses, le maïs, les oléagineux, les prairies et une catégorie regroupant essentiellement les parcelles en jachère. Pour chaque parcelle, nous avons ensuite associé son caractère endommagé ou non par le sanglier, sur la base des 492 déclarations de dégâts agricoles établies par les agriculteurs auprès de la FDC, sur notre période d'étude.

Suivis GPS

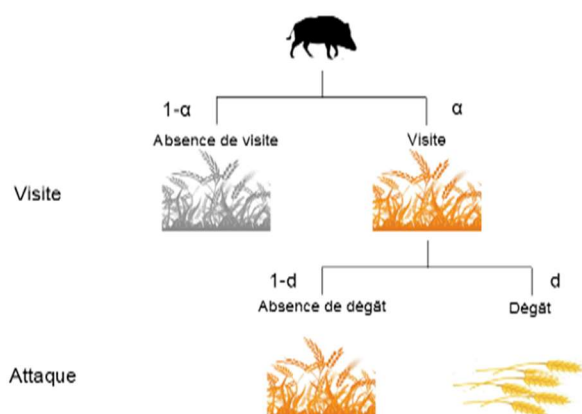
Nous disposons, par ailleurs, du suivi GPS de 27 sangliers. Les colliers GPS permettent ainsi de connaître la position d'un individu à heure fixe, selon une programmation prédéfinie.



Figure 3. Cage-piège utilisée pour la capture de sangliers sur le site de CAB.

Analyses de données

Les deux types de données, décrits précédemment, sont généralement traités de manière distincte dans la littérature : d'une part, l'étude du comportement spatial individuel du sanglier, au regard des cultures et à l'échelle saisonnière, et d'autre part, l'étude des déterminants spatiaux des dégâts agricoles.



Dans cette étude, nous avons choisi de combiner les deux types d'études dans une même analyse afin de mieux décrire la sensibilité des cultures au sanglier. Pour ce faire, nous avons défini le dégât agricole comme la résultante de l'intrusion du sanglier dans une parcelle, suivie de l'utilisation de la culture à des fins alimentaires et de couverts.

L'objectif d'une telle décomposition est ainsi de déterminer si la probabilité pour une parcelle d'être visitée par un sanglier et la probabilité pour une parcelle d'être attaquée par un sanglier sont déterminées par les mêmes propriétés spatiales. Nous avons notamment testé les effets des variables spatiales suivantes : proximité à la forêt, aux routes primaires et aux bâtis, type de culture, homogénéité du milieu.

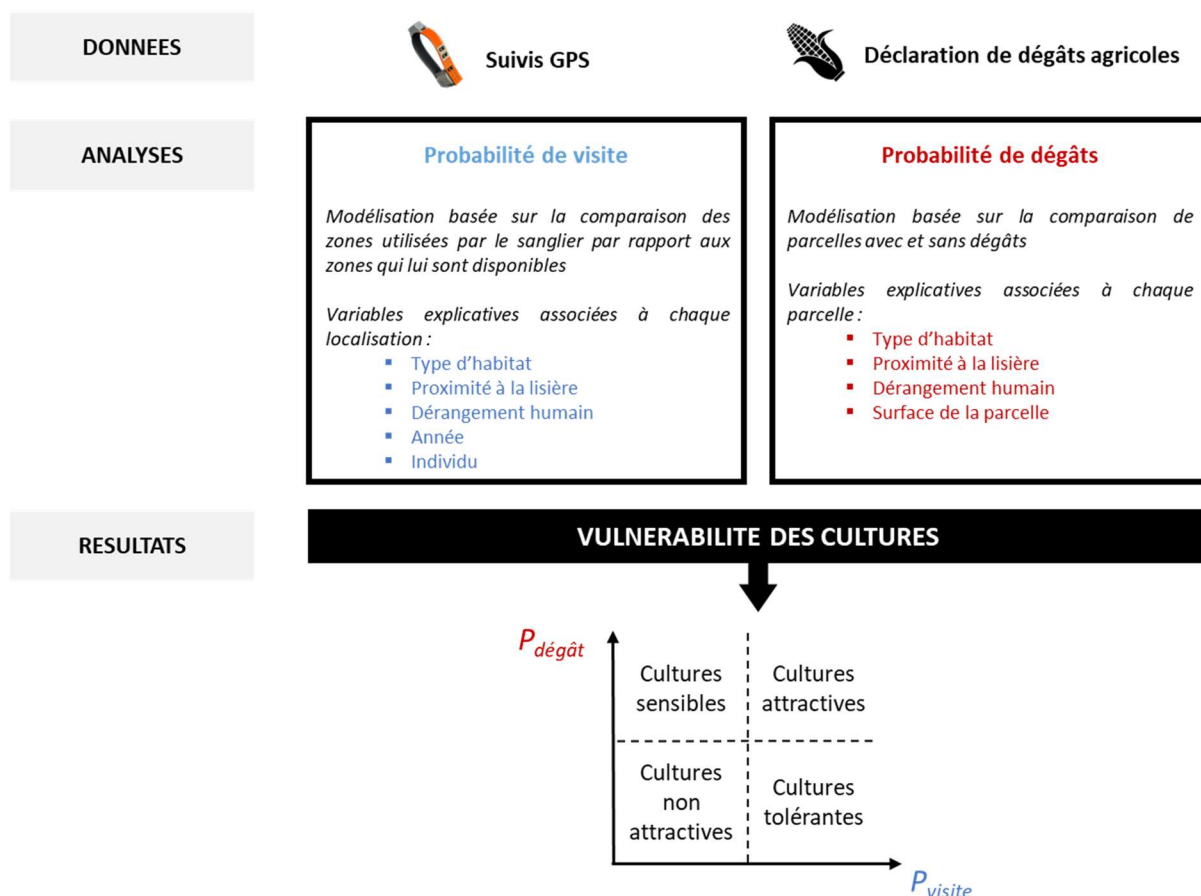


Figure 4. Structure de la méthode développée dans l'article, à partir des deux types de données, les suivis GPS de sangliers et les déclarations de dégâts agricoles imputables au sanglier.

Premiers résultats sur le territoire de CAB

Notre étude a permis de développer un outil pour déterminer le degré de vulnérabilité des cultures au sanglier sur la base d'une approche prédictive intégrant le comportement spatial des sangliers vis-à-vis de son milieu.

Nous avons ainsi pu établir 4 niveaux de vulnérabilité des cultures au sanglier. La gestion nécessite d'identifier les cultures associées à de fortes probabilités de dégât, mais l'efficacité des mesures de protection peut varier selon la probabilité de visite des parcelles, justifiant des méthodes de prévention et gestion des dégâts agricoles plus ciblées ; par exemple, l'utilisation des clôtures pour les cultures dites attractives (e.g. céréales) ou une gestion des cultures sensibles (e.g. maïs) basée sur les caractéristiques spatiales des parcelles agricoles.

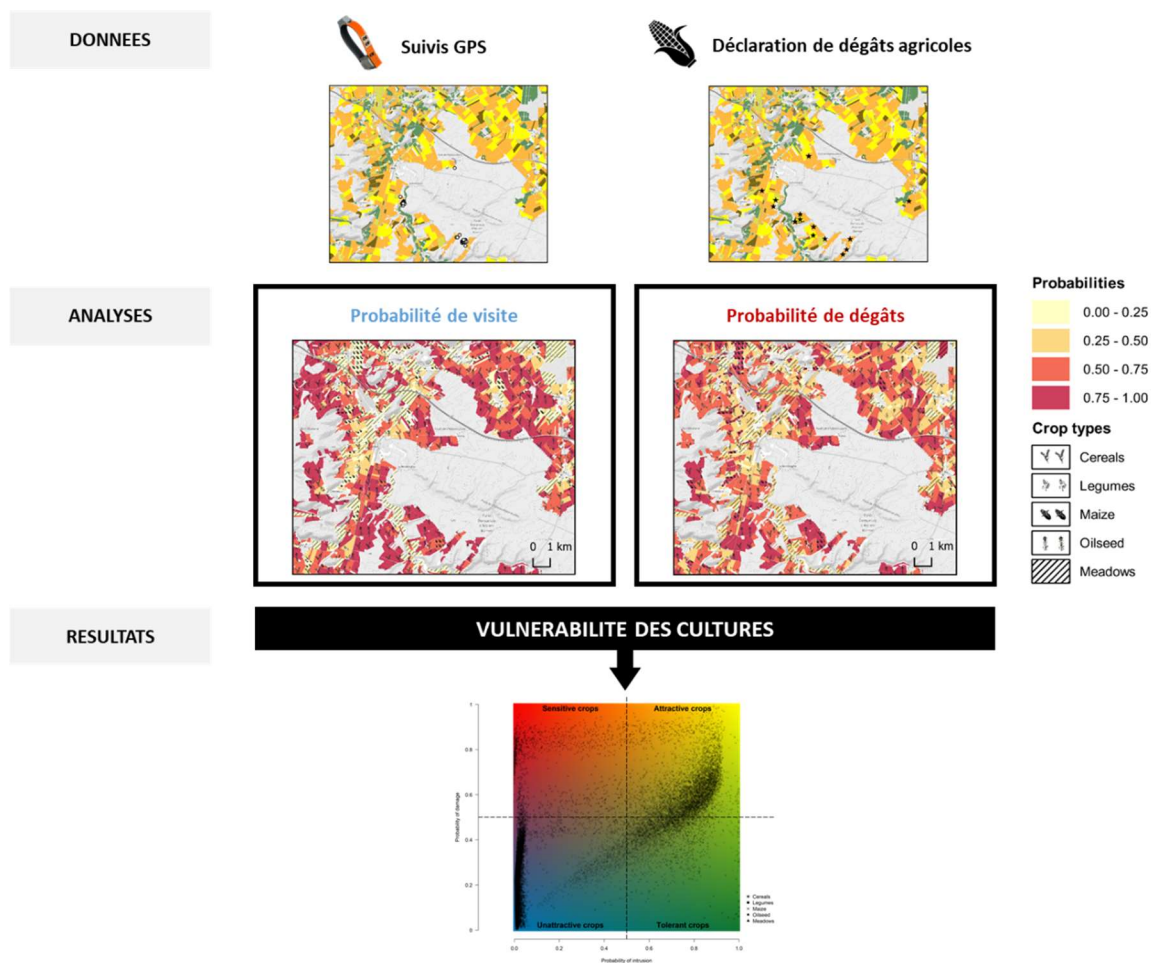


Figure 5. Aperçu des résultats obtenus sur la zone d'étude, à l'aide de la méthode présentée figure 4.

L'article scientifique portant sur cette partie est en cours de rédaction, le détail des analyses et les résultats est donc volontairement succinct dans ce rapport, afin de respecter le processus de publication.

Quelle utilisation pour les gestionnaires ?

Le projet d'écocontribution a permis de développer une méthode visant à identifier les futures zones de points noirs du département, en termes de dégâts agricoles. Néanmoins, l'étude se doit d'être complétée par une analyse de terrain. Pour ce faire, deux outils à destination des gestionnaires, sont en cours de création : un poster récapitulatif de l'étude, ainsi qu'un outil de gestion sous forme d'application internet, permettant de reproduire l'étude et d'identifier les cultures sensibles sur une zone du département.

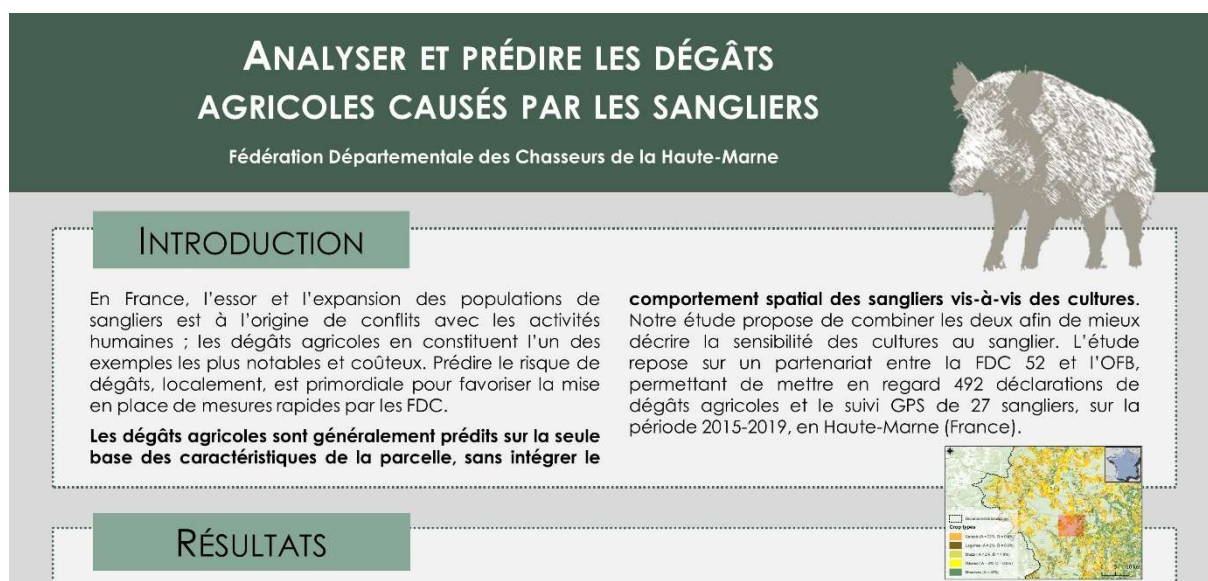


Figure 6. Aperçu du poster récapitulatif de l'étude.

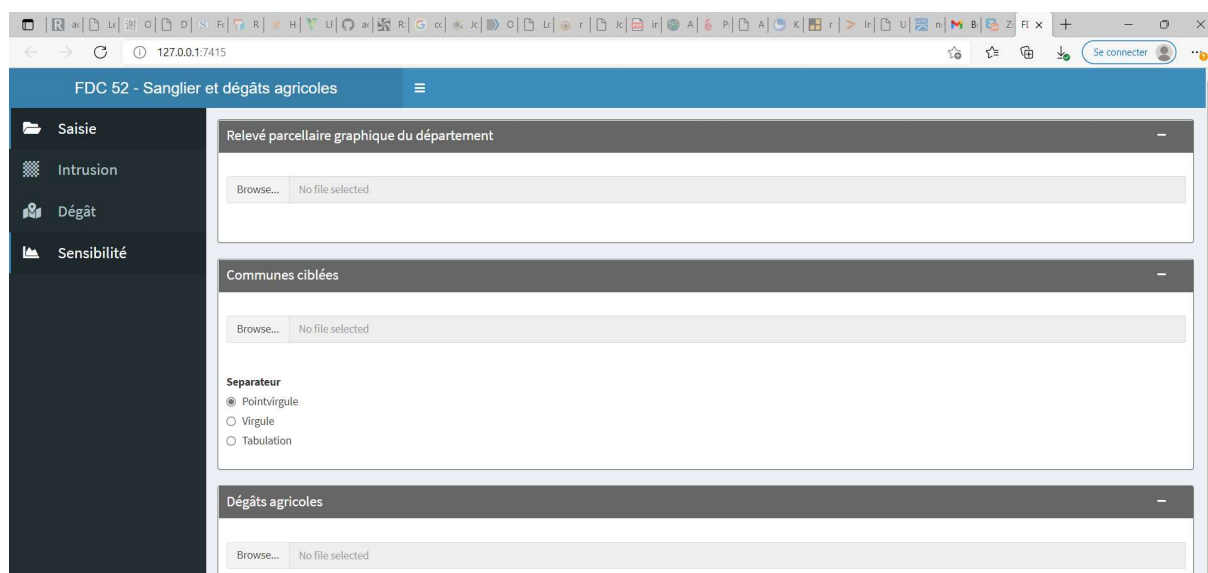


Figure 7. Aperçu de l'application internet.

soutien financier de l'OFB et des Chasseurs de France

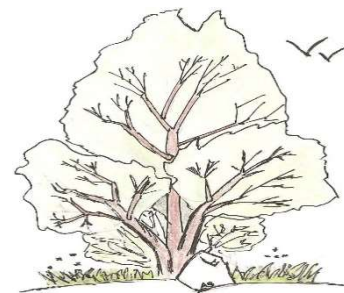


GESTION DES ESPACES

E. Aménagements

Plantation de haies

7 017 m de haies plantés en 2021/2022 sur 14 sites : Biesles, Dommarien, Prez-sous-la Fauche, Magneux, Chamarandes-Choignes, Vesvres sous Chalancey, Coupray, Saint Gesomes, Andelot-Blancheville, Dampierre, Arc-en-Barrois, Ageville, Richebourg, et Chaumont.



soutien financier de l'OFB et des Chasseurs de France,

AFAC-Agroforesteries et Conseil Départemental



En 31 ans, plus de **80 km de haies** soit plus de 160 000 arbres ont permis d'enrichir le paysage.



Les apports des haies sont variés :

- Apport de ressources alimentaires tout au long de l'année.
- Les 4 strates (herbacée, buissonnante, arbustive et arborescente) offrent un couvert à une grande variété d'animaux.

La haie et sa bande herbeuse sont utilisées par la faune pour la reproduction et pour l'alimentation.

On retrouve des arbres de haut-jet (chêne, merisier, noyer, etc.), des arbres conduits en cépée (alisier, aulne, charme, érable, prunier, etc.) et des arbustes buissonnants (saule, sureau, cerisier, cornouiller, bourdaine, prunellier, viorne, nerprun, fusain, genévrier etc.). Ils sont très utiles pour garnir la base des brise-vents qui n'est plus assurée par les arbres en cépée quand ceux-ci vieillissent.

Les bordures de champs en général et les haies en particulier abritent de nombreuses espèces d'arthropodes prédateurs (carabes, syrphes, coccinelles, araignées) susceptibles d'utiliser comme proies les arthropodes herbivores (pucerons, cochenille, psylle, acariens) vivants dans les cultures.



Au sein de ces corridors, le cortège des auxiliaires ennemis des ravageurs est varié. On y retrouve les insectes prédateurs spécialistes (coccinelles, syrphes, cécidomyies), les insectes prédateurs généralistes (chrysopes, punaises, carabes, ...), les parasites (champignons, nématodes, bactéries, ...) mais aussi les prédateurs tels que les oiseaux, les mammifères, les myriapodes, les arachnides...

Cela permet donc de réguler naturellement les épidémies et invasions de ravageurs et de restructurer la chaîne écologique dans un environnement agricole souvent appauvri en biodiversité.

Aménagements des plaines

Le projet vise à l'amélioration du paysage par l'aménagement agricole.

L'introduction complémentaire d'aménagements dans l'assolement des exploitations agricoles localisées dans le secteur typiquement céréalier doit permettre :

- ✓ d'identifier les mesures les plus pertinentes pour atteindre l'effet recherché
- ✓ de définir les seuils d'intervention nécessaires pour être efficace

L'opération porte sur une durée de 3 ans afin d'inscrire la modification de l'espace cultivé dans la durée et stimuler aussi la dynamique de l'espèce forcément peu réactive en faible densité.

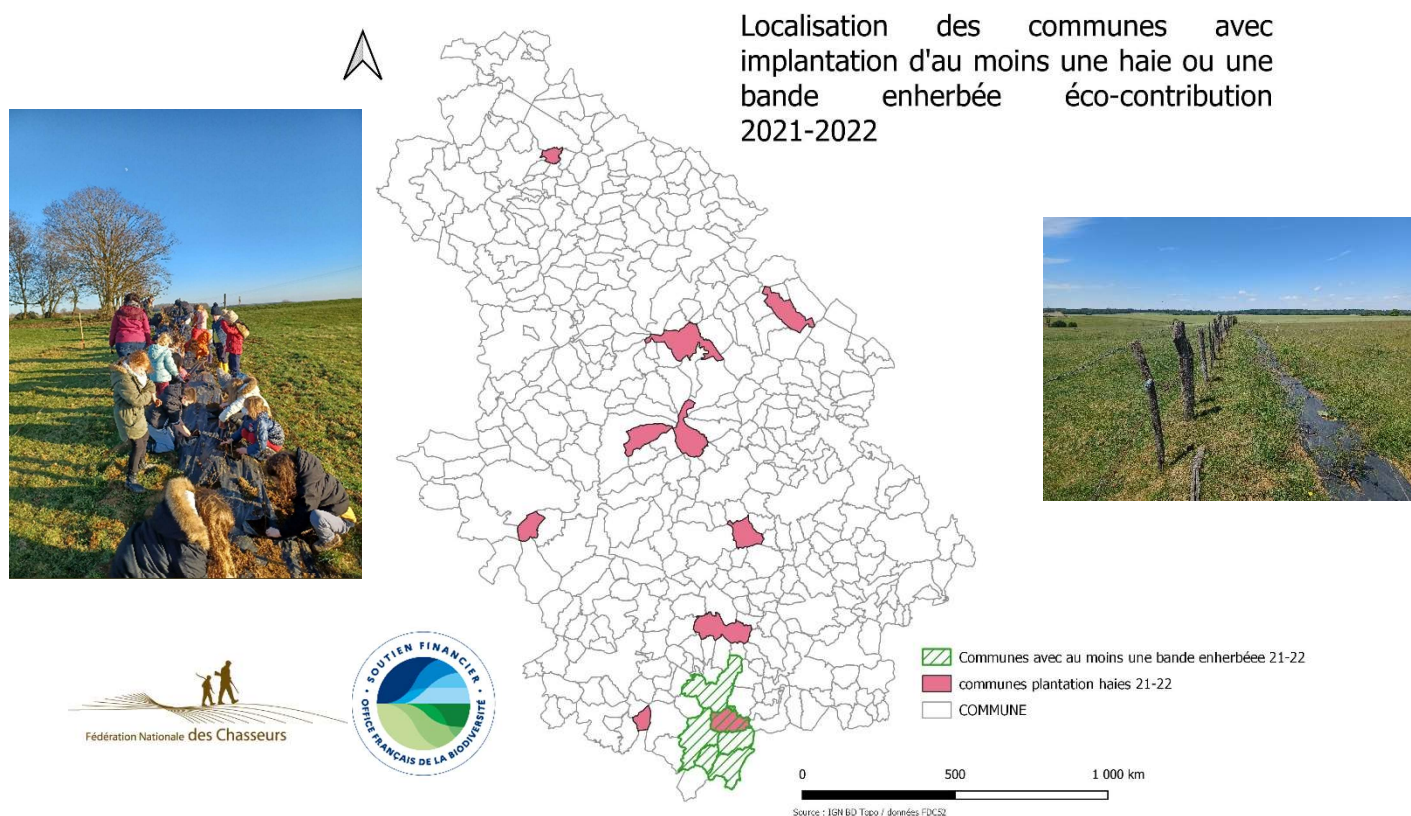
Les aménagements reposent sur l'installation de bandes enherbées (largeur 6 à 8 m) en bordure de haie ou d'unité culturale (les bordures de route et de bois étant exclues). L'emblavement s'appuie sur des mélanges pérennes de graminées et de légumineuses. Une seule intervention pour en assurer l'entretien en mars/avril est autorisée.



En 2018/2019, ce sont plus de 14 ha contractualisés avec 10 agriculteurs sur les 8 communes du projet, soutenu financièrement par le Conseil Départemental de Haute-Marne.

Depuis 2020, le projet rentre dans le cadre d'un projet plus global « biodivplaine » soutenu financièrement par l'OFB et la FNC.

Au total, pour cette première année, ce sont 6 agriculteurs qui ont implanté sur contrat, 6.06Ha de bandes enherbées sur 6 communes différentes du sud du département (Cusey, Choilley – Dardenay, Dommarien, Isômes, Montsaugéon, Villegusien).



Il existe des méthodes qui ont été approuvées au cours des années de recherche pour toucher d'un peu plus près cette biodiversité. En effet, selon les taxons étudiés (avifaune, grands mammifères, macro-invertébrés, flore, ...), différents protocoles peuvent être mis en place pour mettre en évidence cette biodiversité au travers de différents types de données, qu'elles soient qualitatives ou quantitatives. Ces inventaires permettent alors de dresser une première liste des espèces présentes, d'en connaître la valeur patrimoniale du site et d'en tirer les futurs axes de gestion.

Afin de s'assurer de la continuité et de l'efficacité de ces aménagements, plusieurs suivis sont réalisés par la Fédération des Chasseurs de Haute-Marne.

Même s'ils ne représentent pas la biodiversité de manière générale, les insectes floricoles, les carabes ou encore les vers de terre, sont des taxons facilement étudiables.

En milieu agricole, les insectes floricoles tels qu'abeilles et bourdons jouent un rôle irremplaçable de pollinisateurs. Les papillons, quant à eux, sont de très bons indicateurs de l'état écologique de l'agroécosystème

et leur présence est directement liée à celle des haies et bandes enherbées car leur chenille est directement inféodée à certaines plantes-hôtes que l'on retrouve dans ces aménagements.



Il est également impératif d'observer les carabes, famille des Coléoptères, qui sont des prédateurs naturels de limaces et pucerons, ce qui leur confère le rôle d'auxiliaire de cultures. Leur présence est bien entendu corrélée à celle des haies et couverts permanents puisqu'ils leur apportent une zone de refuge et d'habitat.

Malgré une diversité d'insectes présents, nous ne pouvons affirmer une tendance d'amélioration et de développement de ces taxons puisqu'il s'agit de la première année de suivi. Cela a permis néanmoins de dresser un premier état des lieux de la biodiversité sur ces sites.

Afin de pouvoir élargir la prise de conscience sur la perte de biodiversité, sur l'importance du maillage écologique au travers de la diversité des milieux mais aussi afin de pouvoir faire comprendre l'utilité et l'intérêt corridors écologiques, il est impératif de valoriser les actions menées en vulgarisation auprès de publics divers et variés. Différentes interventions ont eu lieu touchant des publics très hétérogènes en terme d'âge, de connaissances environnementales et de compétences.

Lors du Festival de Photo Animalière de Montier en Der, la Fédération des chasseurs a pu au travers de son stand créer des animations spécifiques pour l'occasion avec comme thème principal : la Haie. Ces animations telles que : les boîtes mystères, jeu du « qui est-ce ? » version espèces inféodées à la haie ou encore l'association de l'espèce et du milieu ont été conçues afin de pouvoir répondre à un public scolaire (10-12ans), des naturalistes professionnels ou amateurs, ou encore des familles (adultes et enfants).



AUTRES DOMAINES

F. Actions régionales pour la biodiversité

VALDONNEES



Objectifs:

- État des lieux des données présentes dans les des Fédérations des Chasseurs du Grand Est
- Étude de faisabilité de la valorisation de traitement potentiel de données collectées par les FDC du Grand Est permettant de participer aux politiques régionales de protection de la biodiversité en lien avec la politique développée par la FNC.

Travail demandé aux FDC :

- Remplir le fichier inventaire de données
- Spécification des protocoles lors des rencontres individuelles avec la FRC
- Participation aux réunions d'échanges

Lors de l'action 1, nous avons inventorié les données disponibles grâce à un fichier Excel d'inventaire. Le fichier Excel à remplir par les différentes FDC a été présenté par la FRC.

Lors de l'action 2, les FDC ont validé le classement des différentes données effectué par la FRC.

Lors de l'action 3, les FDC ont participé aux différents échanges sur la mise en place d'une base de données à l'échelle régionale.

Lors de l'action 4, nous avons activement participé à la sélection d'un exemple de donnée à valoriser.

EDUCNATURE POUR TOUS



La FDC 52 a participé activement au projet EDUCANATUR pour TOUS mené au niveau régional.

Nous avons accueilli les animateurs et chargée de missions de la FRC et d'autres départements. Nous avons participé à des réunions d'échanges.

Nous avons listé et classé nos outils d'animation pour un tableau de bord régional.

De nombreux produits ont été produits afin de nous aider dans ces missions : état des lieux Grand Est, fiches pédagogiques, EKOLIEN, projets pédagogiques

G. Contact adhérents

Nos services sont présents afin de vous renseigner, vous apporter des conseils techniques ou encore pour mettre en œuvre la politique cynégétique du Conseil d'Administration.

Demande de plan de chasse, conventions sécurité, conventions petit gibier, aménagements du territoire, contrat de services....

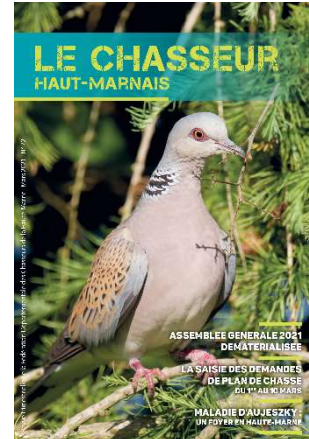
H. Communication

Bien sûr la Fédération communique via le Chasseur Haut-Marnais, le site Internet ou encore le carnet d'ouverture.

L'Espace Adhérent a été amélioré pour vous faciliter les recherches et vous offrir plus d'informations. La Fédération possède son FACEBOOK je vous invite à nous rejoindre. Un modèle de protège permis est disponible à la Fédération.

I. Les formations

Le contexte sanitaire particulier de l'année 2021 nous a forcé à annuler de nombreuses formations.



Permis de chasser

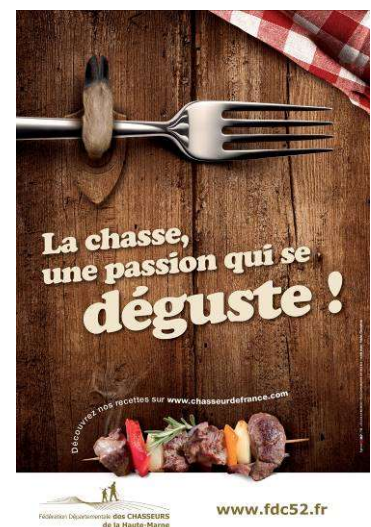
En 2021, 154 candidats inscrits dont 38 femmes. 110 personnes ont eu leur permis de chasser dont 33 femmes (soit 71 %)

Hygiène de la Venaison

Depuis 2011, la Fédération organise une formation au contrôle initial de la venaison. Désormais un examen initial de la venaison est obligatoire dans le cas de cession pour la commercialisation ou pour un repas de chasse ou d'association. Afin d'améliorer la sécurité alimentaire, cette formation est conseillée pour au moins un chasseur par territoire.

Les chasseurs constituent aujourd'hui des sentinelles pour assurer un meilleur suivi de l'état sanitaire de la faune sauvage.

Près de 700 candidats formés dont 16 en 2021.



Sécurité

"A l'issue de la prochaine période du schéma, chaque territoire de chasse devra disposer d'au minimum un chasseur ayant participé à la formation sécurité (comportant un volet 1er secours) organisée par la Fédération des Chasseurs de la Haute-Marne. Un adjudicataire peut demander à un actionnaire de participer à ce stage qui est ouvert à tous les chasseurs"

La Fédération organise 2 sessions de formation à la sécurité à la chasse chaque année. Ces stages d'une durée d'une journée sont constitués de différents modules.

Depuis 2010, ce sont plus de 1200 chasseurs qui ont été formés.

Cette formation marque les esprits et c'est bien l'objectif de la Fédération.

Tous les détenteurs de droit de chasse y compris les chasseurs sont conviés à venir ou à envoyer leurs chasseurs pour être formés.

Piégeage

La Fédération organise une formation piégeage avec l'Association des Piégeurs et l'OFB.

En 2021, 23 candidats ont été formés.

Gardes particuliers

Cette formation est dispensée par l'OFB et la FDC 52 pour obtenir la reconnaissance de l'aptitude technique.

Pas de formation en 2021.

Chasse à l'arc

En 2021, 32 chasseurs ont suivi cette formation co-organisée par la FDC52 et l'ASCA.

Ce mode de chasse connaît un véritable succès depuis quelques années.

Corvidés

Depuis 2016, la Fédération organise une nouvelle formation sur la régulation des corvidés :

- la corneille noire, redoutable prédateur pour la petite faune sauvage
- le corbeau freux qui commet d'importants dégâts agricoles dans les semis.

Pas de formation en 2021.



Chiens de chasse

Acquérir un chien, l'élever, le soigner, l'utiliser dans le cadre réglementaire, bien des questions se posent aux chasseurs.

La FDC 52 a souhaité pouvoir apporter des réponses lors d'une formation spécifique d'une demi-journée. Elle s'est entourée pour cela d'intervenants de qualité, un comportementaliste canin et un vétérinaire qui ont traité chacun de leur domaine.

Pas de formation en 2021.

Cerfs

Les erreurs de tir en battue sur cerf restent encore trop élevées. C'est le constat implacable fait lors d'une réunion de réflexion sur la gestion de cette espèce à laquelle ont participé les élus de la FDC 52.

Ce constat interroge d'autant plus que dans la plupart des cas, ces erreurs sont manifestement flagrantes et donc difficilement explicables. Pour tenter d'en limiter l'ampleur, une nouvelle formation est proposée aux chasseurs les moins aguerris. Elle est destinée à transmettre les clés d'identification afin d'aider les chasseurs à améliorer leur jugement et à cultiver la prudence.

Pas de formation en 2021.

J. La continuité des actions du Projet Associatif

La Fédération poursuit dans sa volonté de mettre en œuvre des actions bénéfiques et utiles aux chasseurs.

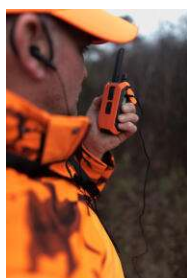
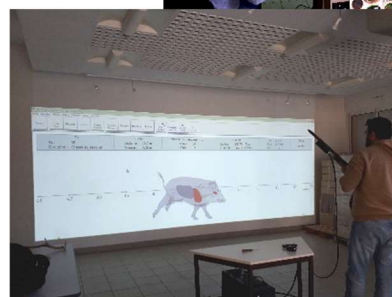
Un vrai service aux chasseurs !

Un CINEMATIR : outils ludique et pratique pour s'entraîner et avoir les bons gestes (sécurité)

Nouvelle technologie et design pour cet outil moderne, ludique et formateur.

Un écran de 5 m vous plonge dans une action de chasse, votre arme peut être équipée d'une caméra et d'un détecteur de détente afin de reproduire un tir réel.

Vous pouvez ainsi analyser votre tir mais également votre geste afin de l'améliorer.



L'achat d'une fréquence radio pour l'utilisation des talkie-walkie est primordiale aujourd'hui.

De plus en plus de chasseurs utilisent ce matériel pour une meilleure organisation de la chasse et un plus en terme de sécurité. Toutefois l'utilisation des fréquences radio est soumise à une réglementation afin de ne pas perturber les fréquences d'urgence. Il faut avoir une autorisation et utiliser une fréquence bien particulière. C'est pourquoi la Fédération a décidé d'obtenir une fréquence commune aux Fédérations voisines : MHz 157.487500

Une assurance chiens à prix attractif

Assurance pour les chiens, depuis 2016 nouvelles garanties négociées et des tarifs en baisse !



Pack réservé aux chasseurs ayant validé leur permis de chasser à la Fédération des Chasseurs de Haute-Marne (Forfait annuel soins vétérinaires 450 € par an et par chien, Franchise 25 € par évènement et Jusqu'à 4 chiens assurés en période d'ouverture de la chasse)

Les partenariats commerciaux



10 Partenaires commerciaux :

- Equipements du chasseur, dispositifs d'alarme, protections auditives, produits canins, ostéopathie canine, armoire forte, aménagements du territoire et miradors.

La e-validation

Le système d'e-validation permet au chasseur d'imprimer sa validation chez lui et donc de prendre au dernier moment la décision d'aller chasser.

Une image plus complète et positive !

Le Club Nature de NOGENT n'a pas pu réaliser ses activités une partie de l'année pour cause de COVID

Le but est d'accueillir des jeunes enfants, dans des aventures au milieu de la nature, pour leur transmettre des connaissances. A chaque période de vacances scolaires le Club organise une activité sur un thème en lien avec la nature.

Par exemple les années précédents, les enfants ont planté une haie de 300 mètres chez un agriculteur volontaire à Is-en-Bassigny.

Ce club doit permettre à terme de donner envie aux enfants de pratiquer ensuite des loisirs de nature quels qu'ils soient (la chasse, la pêche, la cueillette, la marche, etc...).



Exposition des trophées, marché du terroir et Rallye Nature à Auberive annulée en 2021

Ouvert à toutes et à tous cette manifestation fin mars permet de découvrir les actions de la Fédération des chasseurs tout en profitant d'un marché artisanal.

Lors de l'exposition des trophées, un Rallye Nature est mis en place pour les enfants de 7 à 11 ans le samedi après-midi. Le but est de leur apporter des connaissances sur la nature en général, tout en ayant une approche très ludique et amusante.

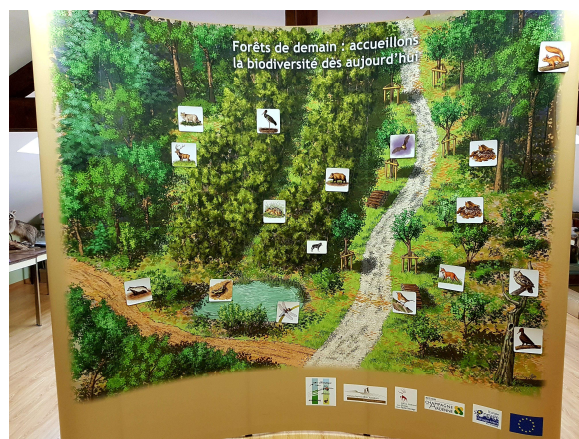
Le Rallye est un parcours d'environ 4 km, sur lequel les enfants rencontrent des intervenants professionnels qui leur proposent des animations.

En 2019 plus de 130 enfants avait participé au Rallye Nature.

Les animations scolaires ou jeunes

Un technicien intervient sur demande des écoles pour faire des présentations et des animations sur la connaissance de la nature, de la forêt, les cycles de vie ou encore les régimes alimentaires.

On participe également tous les ans au Festival International de la Photo Animalière à Montier en Der.



Défense de la chasse et des chasseurs

Maintien des actions sur la sécurité et le partage du territoire avec le maintien des formations sécurité et la volonté de renouveler les outils de communication liés à la sécurité avec 2 nouvelles affiches.

La défense des intérêts des chasseurs face aux gestionnaires forestiers

Dans les différentes instances comme la CDCFS ou encore au niveau régional au sein du Comité Paritaire Forêt Bois.

Le Parc National de Forêts

Le travail mené depuis près de 10 ans arrive à sa fin puisque que le Parc National est créé et l'arrêté du 10 juillet 2020 en fixe les limites.

Les Fédérations des Chasseurs sont restées sur le principe suivant :

Au bout de 9 ans de travail et de multiples réunions, vos Fédérations des Chasseurs ont défendu vos intérêts ET OBTENU en cœur de Parc :

Nous avons sauvé nos pratiques et nos gibiers :



HORS FORÊT OU SUR PLANS ET COURS D'EAU



EN FORÊT EN COEUR DE PARC

la chasse des espèces suivantes :

cerf élaphe, du cerf Sika, du sanglier, du daim, du chevreuil, du blaireau, du renard, du lapin de garenne, du lièvre brun, de la bécasse des bois, de la perdrix rouge, de la perdrix grise, du faisan de colchide, de la bécassine des marais, de la bécassine sourde, du canard chipeau, du canard colvert, du canard siffleur, du foulque macroule, de l'oie cendrée, de l'oie des moissons, de l'oie naine, du luvier doré, de la poule d'eau, de la sarcelle d'été, de la sarcelle d'hiver, de la caille des blés, de la grive draine, de la grive litorne, de la grive mauvis, de la grive musicienne, du merle noir, du pigeon ramier, de la tourterelle turque, du vanneau huppé.

➤ la chasse du **cerf élaphe, cerf sika, chevreuil, sanglier, daim et bécasse**

➤ **battue, approche, devant soi, avec des chiens, la chasse à courre, à cor et à cri**

➤ une dérogation pour les boqueteaux de moins de 50 ha entourée de plaine et une tolérance dans les 50 m de bordure est validée afin de pouvoir chasser les mêmes espèces que celles autorisées en cœur hors forêt.

Mais aussi :

- l'agrainage dissuasif selon la rédaction de nos SDGC,
- le maintien des dispositifs de prévention (clôtures),
- la recherche au sang, la reprise des chiens.

